



Rapport d'Activité 2019

ALTHEA

8 rue du Vieux Temple - Grenoble -

Siren : 779559368 - Code APE 8790 B –

Oasis 38

8 rue du Vieux Temple
38 000 Grenoble

Appart 38

8 rue du Vieux Temple
38 000 Grenoble



Sommaire

Avant-Propos

p.3

- Le Mot du Président
- Le Mot du Directeur,

Chapitre 1. L'Association ALTHEA

p.6

Chapitre 2. L'Appart

p.19

Chapitre 3. Oasis 38

p. 69

Avant-Propos

Le Mot du Président,

Hubert VERNAY

Bienvenus à toutes et tous pour cette Assemblée Générale ordinaire qui contrairement à son appellation se tient en des temps et selon un mode extraordinaires.

Bien qu'elle soit relative à l'année 2019, comment ne pas parler de la crise qui nous frappe en ce moment et touche à tous les domaines de la vie sociale et donc à la vie des associations. Elle nous a contraint à changer nos habitudes et notre mode de fonctionnement pour un temps, tout en essayant de préserver du mieux possible notre mission auprès du public. C'est pourquoi avant d'exposer un court bilan de l'année 2019, je tenais à adresser mes remerciements à l'ensemble du personnel d'ALTHEA qui s'est adapté aux nouvelles conditions de travail imposées par le confinement pour continuer d'assurer au mieux sa mission d'aide auprès des ceux qui en avaient le plus besoin dans cette situation.

Revenons à l'année 2019, objet de cette AG. Que s'est-il passé de notable ?

1. Pour ALTHEA

Un important travail a été effectué durant l'année par le directeur et les cadres, en plus de leurs tâches habituelles, pour élaborer avec la DDCS le contenu et les termes du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) que nous avons signé en fin d'année, devenant ainsi la première association à le faire en région Rhône Alpes Auvergne pour ce qui concerne l'activité Accueil Hébergement Insertion (AHI) dans le cadre de la loi ELAN. C'est une étape importante dans la vie de l'association, qui nous donne une visibilité à moyen terme, une sécurité et une souplesse dans notre gestion financière. Pour moi, un succès.

2. Pour OASIS 38

- Un travail est en cours mené par l'équipe d'OASIS abordant les thèmes liés à la santé, à l'accompagnement social, à l'insertion professionnelle, à la culture, aux loisirs et au logement.
- OASIS 38 a participé à la célébration des 50 ans de l'Institut de Formation en Travail Social (IFTS). En tant que site qualifiant OASIS a accueilli 3 stagiaires durant la période 2019.
- Continuité dans la gestion de l'intermédiation Locative (IML) avec la politique du « Logement d'abord » prôné par l'état dans le cadre de la loi ELAN.

3. Pour L'APPART

- Nous avons vu notre agrément du parcours de sortie de la prostitution renouvelé par la préfecture pour trois ans.
- L'Appart, accueille de plus en plus de personnes, mais parvient tant bien que mal à maîtriser le nombre de personnes accompagnées, même si partant d'une file active de 60 le service en accompagne près de 90.
- Un partenariat s'est créé avec l'association RIVHAJ autour d'un projet validé par la DDCS et la DDFE pour les femmes en situation de prostitution sur le pays Viennois. Nous intervenons sur la partie formation juridique dans le cadre du parcours de sortie de la prostitution.

En conclusion, et pour reprendre une phrase célèbre, je dirai que l'année 2019 a été globalement positive. La situation de l'association est saine à tous points de vue grâce aux efforts de tous et de chacun comme on pourra le voir dans le rapport d'activité.

N'était ce satané COVID19, on pourrait se montrer aujourd'hui satisfait mais l'avenir est incertain : des difficultés sociales vont forcément résulter de cette crise du COVID19

Soyons prêts !

Le Président
Hubert VERNAY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Vernay', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Mot du Directeur,

L'année 2019 fut intense.

Au-delà des missions quotidiennes de l'Association ALTHEA dans l'accompagnement des ménages les plus précaires et de plus en plus nombreux, l'évolution des politiques publiques nous a conduit en lien avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale à valider en fin d'année la mise en place d'un Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens (CPOM) ratifié par le Préfet de la Région Auvergne Rhône Alpes. Ce CPOM dans le cadre de l'AHl (Accueil Hébergement Insertion) a été le premier signé sur la Région.

Ce travail important a nécessité l'engagement de tous (salariés et bénévoles). Qu'ils en soient remerciés.

Les mutations du travail social dans notre secteur évoluent rapidement (« Logement d'abord », « Parcours de Sortie de la Prostitution », « partenariat » inter-association, financements contraints...) et nous devons en permanence nous adapter pour une meilleure prise en charge des personnes en grande précarité qui tristement sont de plus en plus nombreuses.

J'écris ces mots sur l'année 2020 (catastrophe sanitaire et économique du au COVID19), sachant que celle-ci même si elle n'est pas terminée laissera des traces sur l'ensemble de la société et surtout envers les plus pauvres.

Je veux cependant croire à une société plus solidaire surtout envers les plus fragiles d'entre nous afin que nous ayons les moyens de gagner petit à petit sur la misère.



Alexis VAUSSENAT
Directeur.



Chapitre 1 : ALTHEA

Sommaire

I.	2019, tous les voyants sont au vert	p.9
II.	Année pleine à la présidence	p.9
III.	L'actualité en France	p.10
	1. Jaunes, les gilets	
	2. Blanc, l'urgence de l'hôpital	
	3. Rouge, les violences faites aux femmes	
	4. Bleu aux élections européennes	
IV.	Elaboration et signature du CPOM	p.11
	1. Un calendrier exigeant	
	2. Trois objectifs stratégiques	
	3. Traçabilité et évaluation	
V.	Monter en qualité à budget constant	p.12
	1. Outils collaboratif pour un meilleur partage des données	
	2. Audit copieurs : des machines neuves à prix constant	
	3. Stabiliser la téléphonie et sécuriser	
VI.	Encore plus loin : la banque alimentaire de l'Isère	p.14
	1. Flash-back historique	
	2. Les hébergés prêtent main forte	
	3. S'engager dans la collecte annuelle nationale	
	4. What else ?	
VII.	Suite Intermédiation locative	p.16
	1. Le principe	
	2. La qualité des logements	
	3. Recentrage du dispositif	

ALTHEA

I. 2019, tous les voyants sont au vert

Sur 2019, tous les voyants sont au vert pour ALTHEA : en effet, les dispositifs **CHRS/ Urgence/ IML** sont stabilisés et gérés dans une coordination globale cohérente et un travail d'orientation affiné.

Le CHRS offre 82 places, 5 sont ouvertes pour l'Urgence et 18 pour l'Intermédiation locative en sous-location.

Dans un même temps et tout au long de l'année, s'est construite la démarche **CPOM, en concertation avec la DDCS** ; un chantier important dont le calendrier a été quelque peu perturbé mais dont le travail soutenu a permis d'aboutir à une **contractualisation en fin d'année**.

En lien avec la Déléguée aux droits des femmes, l'Appart s'engage dans le **parcours de sortie de la prostitution** et poursuit avec détermination ce volet de sa mission.

La cohérence du développement « à l'échelle de notre structure » a permis à chacun de s'inscrire dans un travail porteur de sens et de renouveau à la fois.

Dans cette évolution, la pluridisciplinarité et le dynamisme générés par ces nouveaux projets, profitent largement aux personnes accompagnées.

II. Année pleine à la présidence

Le Bureau d'Althéa est stabilisé et le Conseil d'Administration, renforcé, se compose de personnalités apportant chacune une expertise intéressante.

Hubert Vernay, termine sa première année pleine en tant que Président d'ALTHEA et a été très sollicité pour s'engager auprès du directeur, sur le développement de différents dossiers. Présent tout au long de l'élaboration du CPOM, il a participé à de nombreuses réunions avec la DDCS, témoignant ainsi de l'engagement complet d'ALTHEA.

III. L'actualité en France

« *Noir c'est noir...il n'y a plus d'espoir* » les paroles de la chanson de Johnny Halliday semblent trouver un triste écho dans l'actualité de cette année 2019.

3.1 Jaunes, les gilets :

Entamé fin 2018, le mouvement des « gilets jaunes » marque un regain de mobilisation en 2019 ; pendant de nombreux mois les revendications portent sur la fin de la vie chère, des privilèges, de la verticalité du pouvoir, pour une démocratie participative.

Des étudiants font écho de leur souffrance et de leurs difficultés à mener leurs études dans une situation très dégradée ;

Faut-il « perdre sa vie à la gagner », de nombreux philosophes, psychologues du travail se saisissent de ce mouvement pour interroger notre rapport au travail et tenter de penser le travail du XXI^{ème} siècle autrement.



3.2 Blanc, l'urgence de l'Hôpital

Les « hommes en blanc »¹ et plus largement l'ensemble du personnel hospitalier manifeste et tire la sonnette d'alarme d'un hôpital à bout de force ; il revendique une revalorisation des salaires, une augmentation du numérus clausus, un budget de fonctionnement majoré. Des internes rejoignent le mouvement, plus de 200 médecins démissionnent de leurs fonctions administratives et d'encadrement, de nombreux suicides de praticiens ou d'étudiants sont recensés.



C'est un véritable appel à l'aide de la profession qui s'insurge contre l'absence d'un plan d'urgence pour sauver l'hôpital public.

3.3 Rouge, la violence faite aux femmes

La nette augmentation des violences faites aux femmes (149 féminicides en 2019 contre 122 en 2018) accélère la tenue du Grenelle des violences faites aux femmes initié par Malène Chiappa et qui se clôturera le 25 novembre 2019.

Le 18 décembre, le Parlement adopte une proposition de loi visant à renforcer les mesures de protection et à faciliter les modalités de signalement.



3.4 Bleu, aux élections européennes



Alors que le Rassemblement National RN est arrivé en tête des élections Européennes (26 mai 2019), avec 23 % des voix, Emmanuel Macron annonce le 6 novembre la mise en place de quotas d'immigrés par métiers et un délai de carence de 3 mois pour la prise en charge des soins des demandeurs d'asile. Une prise de position qui interroge et crée le malaise.

¹ Les Hommes en Blanc ...tu seras médecin – 1955, adaptation cinématographique du livre de André Soubiran

IV. Elaboration du CPOM : un chantier ambitieux

Un an, il aura fallu plus d'une année pour aboutir à la signature effective du CPOM le 22 décembre 2019. Un document très complet de 46 pages, hors annexes.

Il s'agit, sur la base d'un cadre budgétaire fixé de manière pluriannuelle, d'avoir une vision sur **trois ans** (+ 5 lors du renouvellement) des moyens mobilisables.



Sous l'impulsion de la DDCS de l'Isère et en étroite collaboration avec ses services se construit un engagement important, articulé autour d'étapes de travail et de réunions aboutissant à une signature officielle du Préfet de l'Isère en fin d'année.

4.1 Un calendrier exigeant :

Diagnostic partagé, fiches actions, documents martyrs et autres navettes, relecture, volet budgétaire, un travail rythmé par des comités de pilotage réguliers (11 sur la période de référence). Il s'agira ensuite, dans les années à venir, de faire remonter les indicateurs et tableaux de bord visant à suivre la bonne marche de ce contrat.

4.2 Trois grands objectifs stratégiques

Il s'agit de couvrir l'intégralité de l'activité de l'association et d'entreprendre ainsi une démarche cohérente de consolidation des actions et de recherche de qualité. On repère donc :

- Consolider la gestion et le pilotage administratif et financier de l'activité
- Améliorer les modalités d'accompagnement des publics
- Réfléchir à la restructuration de l'offre et la mise en œuvre du logement d'abord.

➤ Consolider la gestion et le pilotage administratif

La Loi 2012-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale a introduit la mise en place de documents budgétaires spécifiques fixant les modèles relatifs à la gestion budgétaire, comptable et financière, à mettre en œuvre.

➤ Améliorer les modalités d'accompagnement des publics

L'accompagnement des publics reste le cœur de métier de notre association, dans un contexte budgétaire contraint. Il apparaît intéressant et nécessaire non seulement d'élargir nos prises en charge en intégrant un travail partenarial permettant de fluidifier les parcours, d'intégrer la dimension « santé » mais aussi de mobiliser effectivement les outils prévus par la Loi 2002-2, et enfin de construire une communication pour valoriser nos activités et donner à voir un engagement, un professionnalisme.

➤ Réfléchir à la restructuration de l'offre et la mise en œuvre du logement d'abord

Dans le cadre de l'évolution des politiques publiques et en référence aux orientations proposées dans le cadre du logement d'abord, il apparaît nécessaire d'anticiper une diversification de l'offre afin de favoriser une fluidité des parcours en affinant l'orientation des personnes afin de travailler sur cette période de transition conduisant à des solutions de logements pérennes et autonomes.

4.3 Traçabilité, tableau de bord et évaluation

Chacun de ces trois axes stratégiques est décliné en fiches action assorties d'objectifs et de modalités précises de mise en œuvre.

Il est attendu, la tenue d'un tableau de bord et l'évaluation des actions réalisées ou entreprises en respectant la temporalité annoncée. ;

On comprend qu'il s'agit là de valoriser non seulement **une traçabilité** mais également une **évaluation** des actions entreprises dans le respect du **calendrier/temporalité**, afin de s'assurer que tout est conforme aux engagements pris avec la DDCS et le Préfet, lors de la signature de ce CPOM.

V. Monter en qualité à budget constant

La téléphonie, la reprographie (copieurs) et les outils informatiques collaboratifs font partie des postes incontournables sur lesquels il est nécessaire de se pencher régulièrement pour suivre les évolutions techniques possibles afin de faciliter le travail de chacun.

Ainsi, en 2019, nous avons :

- Fait aboutir la mise en œuvre de l'outil collaboratif Office 365
- Installer un nouveau parc de photocopieurs neufs
- Renégocier la téléphonie et activer un second lien ADSL de sécurité (pas de fibre optique en centre- ville de Grenoble)

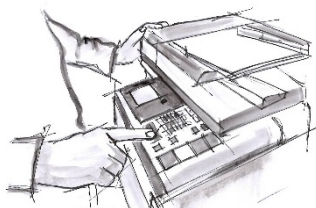
5.1 Outil collaboratif pour un meilleur partage des données

Nous avons bénéficié, en tant qu'association, **d'une gratuité** de la part de Microsoft et nous sommes équipé de l'Office 365. C'est notre prestataire informatique qui nous a informés de cette possibilité très avantageuse.

Aussi, désormais, chaque salarié dispose d'un agenda électronique partageable avec l'ensemble de l'équipe. La réservation des équipements communs est simplifiée et se fait en temps réel : salle de réunion, véhicules, tout est réservable en un clic.



5.2 Audit photocopieurs : des machines neuves à prix constant



Notre ancien prestataire informatique DESK/KODEM manifestait très peu d'intérêt à prendre en compte les besoins spécifiques d'une structure comme la nôtre et nous appliquait une politique commerciale agressive nous obligeant à une vigilance accrue sur chacune de ses propositions.

Les commerciaux se succédaient et ce turn-over n'était si sécurisant ni propice à une relation de confiance. Les contrats nous liant à ce genre de structure sont tellement bien étudiés qu'il est difficile de les résilier sauf à payer des pénalités importantes.

Aussi, avons-nous entrepris **un audit approfondi** avec notre prestataire téléphonie GLOBAL PARTNER. Cette étude a permis :



- De s'équiper de 2 photocopieurs neufs correspondant précisément à nos besoins (étude des consommations), **à coût constant**
- De se désengager du prestataire précédent **sans pénalités** (celles-ci étant absorbées par notre nouveau fournisseur)
- De travailler **en confiance** avec un fournisseur GLOBAL PARTNER ayant déjà fait la preuve de sa fiabilité, de sa disponibilité et de son professionnalisme.

5.3 Stabiliser la téléphonie et sécuriser la connexion internet

L'audit de téléphonie réalisé en 2015 nous a permis **de réduire de 70%** nos dépenses téléphoniques entre 2013 et 2018. Ce poste est désormais stabilisé.

Cependant, les problématiques de connexions internet étant récurrentes dans les vieux quartiers du centre- ville de Grenoble, nous avons souscrit un second abonnement ADSL afin de garantir la continuité de notre activité en cas de défaillance de connexion.

Nous espérons que l'équipement en fibre optique sera bientôt opérationnel dans notre quartier.



VI. Encore plus loin, avec la Banque alimentaire de l'Isère

Le partenariat avec la banque alimentaire nous a amenés, en interne, à réfléchir aux modalités de fonctionnement mais également aux enjeux éducatifs qui pouvaient se dessiner au-delà de la distribution de denrées alimentaires.

Ainsi, sur 2019 avons-nous abordé ce partenariat de façon plus globale et plus interactive.

6.1 Flash-back historique

« *L'intelligence de l'homme invente d'aller sur la lune. Son cœur n'inventera-t-il pas des moyens efficaces pour supprimer le gâchis afin de nourrir toute l'humanité ?* » Le 13 mars 1984, sœur Cécile Bigo lance un appel publié dans le journal La Croix.

Au cours de l'hiver 1984, touché par cet appel et inspiré par le modèle américains et canadiens des Food Banks, Bernard Dandrel crée avec un collectif d'associations (Armée du Salut, Emmaüs, Secours Catholique, Centre Action Social Protestant) la première Banque Alimentaire de France.

Aujourd'hui, le premier réseau d'aide alimentaire compte 79 Banques Alimentaires et 29 antennes.

« *Aidons l'homme à se restaurer* ».

Le double sens du verbe (nourrir et remettre debout) résume en un slogan puissant la finalité du projet de la Banque Alimentaire. Il fait largement écho aux valeurs d'ALTHEA.

6.2 Un peu de pédagogie

Une action de sensibilisation a été proposée aux personnes accompagnées par l'Appart et Oasis (2 mini sessions). Sur la base d'un power point et d'une explication en français et en anglais, nous avons souhaité expliquer l'historique de la BAI, son fonctionnement en réseaux avec différentes grandes surfaces et producteurs locaux et surtout, la mobilisation de 150 bénévoles qui s'engagent pour soutenir les personnes en difficultés.

6.3 Les hébergées prêtent main forte

Le mercredi matin, tous les quinze jours, les colis de produits secs sont préparés à Sassenage. Charger le véhicule, puis monter les paquets au 2^{ème} étage de l'association (en empruntant l'escalier en colimaçon), ranger dans la réserve, représente une tâche manuelle un peu fastidieuse. Nous avons souhaité y associer les personnes hébergées, sur la base du volontariat, l'idée étant de « modifier leur place » et de leur permettre d'être acteurs de cette démarche solidaire.



6.4 S'engager pour la collecte nationale annuelle

Le week-end du 30 novembre 2019 se tenait la grande collecte nationale des Banques Alimentaires.

- **Une logistique impressionnante :**

Une logistique impressionnante permet chaque année à ce temps fort de remporter un franc succès : mobilisation des grandes surfaces partenaires, appel à volontaires, réunions d'information, distribution de matériel (gilets orange/flyers/affichettes), organisation des tournées des véhicules réfrigérés, planning des équipes, rangement à l'entrepôt, référencement du stock etc ...

- **ALTHEA se mobilise au Monoprix Vallier**

Deux équipes constituées de travailleurs sociaux et de personnes accompagnées par l'Appart ou Oasis 38 se relayent au Monoprix Vallier. Elles distribuent des flyers, échangent quelques mots et récoltent les dons qu'elles organisent dans les caddies.

Une expérience intéressante, qui permet de « changer de place » et de s'engager pour les autres... Les bons retours des personnes ayant participé à cette première nous incitent à reprogrammer l'expérience en 2020, peut-être dans un magasin plus grand (carrefour Meylan ?)



6.5 What else ?

Nous savons que les personnes en situation de précarité ont tendance à porter peu d'attention à leur alimentation ou plus exactement à l'approche équilibrée/santé des repas.

Ainsi, des maladies du métabolisme peuvent apparaître.

Avec la participation de la BAI et du centre de dépistage du diabète, nous avons organisé dans les locaux d'ALTHEA et à l'occasion du Petit déjeuner santé de l'Appart (vendredi matin), 2 sessions consacrées à la nutrition et au diabète.

- o La première session proposait des tests rapide et gratuits pour mesurer son taux de glycémie comprendre les risques du diabète et l'intérêt d'une alimentation équilibrée.



- o La seconde session, s'articulait autour d'un atelier ludique animé par une nutritionniste-diététicienne. Décoder les étiquettes nutritionnelles, repérer les aliments à indice glycémique bas, comment combiner les aliments pour une alimentation équilibrée, cette session a donné lieu à des échanges intéressants et variés.

6.7 Le suivi statistiques

Et toujours ce suivi statistique important visant centraliser et compiler des informations à l'échelle nationale et européenne. Le logiciel mis à disposition par la BAI est relativement « ergonomique » mais il est nécessaire de le renseigner régulièrement avec précision.

VII Suite : l'Intermédiation Locative en sous location

L'IML vient compléter de façon très cohérente, la mission d'ALTHEA, en proposant un logement couplé à un accompagnement allégé. L'IML peut représenter une étape intermédiaire, au sortir du dispositif CHRS.

2019 permet de faire un point d'étape sur une année pleine de fonctionnement. L'occasion de souligner la qualité des logements captés et fléchés sur ce dispositif, les efforts de la DDCS pour nous accompagner dans ce développement mais aussi la difficulté à voir émerger les publics concernés et orientés par le SIAO.

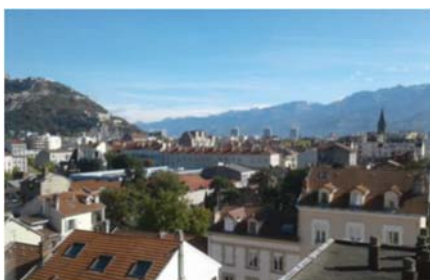
1. Le principe de fonctionnement

- o Dans le cadre du « plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale », l'intermédiation locative en tant que dispositif du logement adapté, trouve toute sa place. Elle prévoit une « forme de mobilisation du parc privé à des fins sociales. ALTHEA a répondu à l'Appel à Projet initié par la DDCS de l'Isère en juillet 2018, pour 6 logements, soit 18 places.
- o Orientés par le SIAO, les ménages éligibles à ce dispositif, sont en situation régulière sur le territoire français et en capacité de payer loyer & charges. On peut repérer particulièrement :
 - Les ménages sortant de CHRS ou occupant un logement concerné par la lutte contre « l'habitat indigne »
 - Les jeunes en difficulté pour accéder au logement et ne bénéficiant pas d'un réseau familial soutenant
 - Les jeunes adultes entre 18 et 30 ans ayant des difficultés à sortir de FJT, suivis par les missions locales et CLLAJ.
 - Les ménages concernés par la prévention des expulsions locatives

2. La qualité des logements fléchés IML.

Une attention particulière a été portée à la captation de ces logements qui sont tous situés hors zones sensibles, à proximité de commerces et écoles et sont bien desservis par les transports en commun (bus/tram).

On sait que le marché immobilier grenoblois est tendu ; pour autant, certains bailleurs privés s'accordent pour pratiquer des loyers raisonnables. C'est ainsi que ceux des appartements que nous mettons à disposition de ce dispositif sont « très social » (5,50 € m²), « social » (7 €/m²) ou « intermédiaire » (10 €/m²) Un seul des 6 logements est sur un tarif « marché ». (13.6 €)



3. Recentrage du dispositif

Persiste un problème de vacance puisque plusieurs appartements restent inoccupés sur l'année. Or, ni la qualité du logement, ni le quartier, ni le loyer ne peuvent être la cause de ce problème de vacance.

En effet, les publics orientés ne correspondent pas au public cible. Il existe effectivement une large demande de logement mais les publics pré-orientés seraient d'avantage éligibles en CHRS.

Les profils IML, tels que déterminés dans le projet initial semblent avoir du mal à émerger et à être identifiés.

De nombreuses réunions menées avec la DDCS en lien avec différents acteurs du logements et structures d'accueil donnent à voir des difficultés de fonctionnement regrettables malgré la bonne volonté et l'engagement de chacun.

ALTHEA participe aux nombreuses réunions afin d'être acteur dans l'émergence d'une solution. En intervenant en bout de chaîne, au niveau de l'accueil, notre association a une faible marge de manœuvre.

A notre sens, la difficulté de ce dispositif dépasse le problème de l'orientation et vient interroger un travail de terrain visant à informer les acteurs en lien direct avec les publics sur ce dispositif.

Pour autant, consciente de l'importance des dispositifs prônant le logement d'abord, ALTHEA maintient son engagement dans la démarche IML en sous location.



Chapitre 2 : L'Appart'

Sommaire

I La réduction des risques	p.22
1. Constat	
2. La RdR, de quoi parle-t-on ?	
3. Notre action	
II Le parcours de sortie	p.24
1. La loi et l'agrément	
2. Bilan 2019	
3. Pour aller plus loin	
III Victimes de TEH, une prise en charge globale	p.34
1. Modalités	
2. Mise en confiance	
3. Déconstruction progressive de l'emprise	
4. Identification, par la victime, des leviers de protection	
IV Démantèlement d'un réseau de prostitution	p.40
V La force du groupe de parole	p.41
1. Objectif	
2. Description	
3. Les bénéficiaires	
4. Résultats	
VI. Actions collectives auprès du public	p 43
VII Statistiques commentées	p.46

L'Appart

I. La réduction des risques

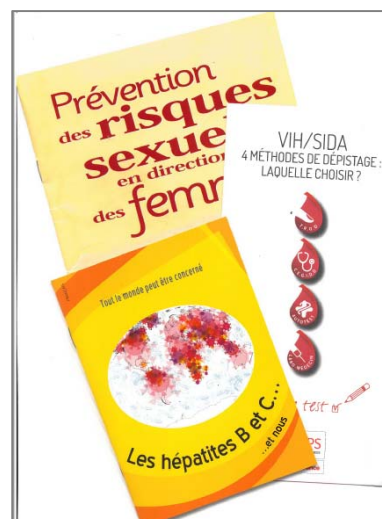
La réduction des risques et la prévention Pour aller vers un mieux-être des personnes accueillies

Le petit déjeuner du vendredi matin étant un moment propice aux échanges, dans un cadre contenant, nous avons fait le choix de développer, dans cet espace, une stratégie de réduction des risques. Ce projet s'inscrivant dans une démarche de promotion de la santé physique, mentale, émotionnelle et sociale. Les actions de réductions des risques ont pour objet de réduire les risques et de prévenir les dommages que la prostitution peut occasionner chez les personnes qui ne peuvent pas/ne veulent pas arrêter de se prostituer. La démarche a pour ambition de promouvoir la santé, le bien-être, la dignité et la citoyenneté des personnes prostituées.

Constats :

Nous sommes parties de plusieurs constats, issus de notre pratique de terrain, avec les personnes et corroborés par des **études scientifiques** :

- Une grande majorité des personnes déclare utiliser systématiquement un **préservatif** lors de rapports sexuels avec leurs clients. Ces données doivent toutefois être considérées avec précaution dans la mesure où il s'agit de données déclaratives. Il est en effet probable que les personnes « sous déclarent » la proportion de rapports non protégés pour se conformer aux normes sociales.
- Au niveau des **hépatites B et C**, l'étude de la **Haute Autorité de Santé** montre que les femmes en situation de prostitution/tds (travailleuses du sexe) ont 9,5 fois plus de risques d'être atteintes par l'hépatite B et 6 fois plus de risques d'être atteintes par l'hépatite C.
- La grande vulnérabilité sanitaire des personnes prostituées victimes des réseaux de traite des êtres humains, les conditions d'hébergement précaires et le manque de revenu sont peu propices à une alimentation équilibrée. La question de **maladies métaboliques** (diabète, *cholestérol*) est d'actualité.
- La consommation d'alcool ou d'autres produits addictifs n'est pas plus importante que dans la population en général mais le tabou et la honte empêchent les femmes d'aborder cette dépendance.
- **La prévention des violences faites aux femmes** passe par l'intégration d'une réflexion sur la place des hommes et des femmes dans nos sociétés



Si la prévention est un terme connu, qui fait référence à des actions mises en place en amont, d'une prise de risques, d'une maladie ; la réduction des risques ou RdR doit être explicitée.

La RdR, de quoi parle-t-on ?

La RdR est basée sur la compréhension des risques. Ils s'envisagent globalement en termes de répercussions sanitaires, sociales et économiques, et prennent en compte l'impact de pratiques ou de maladies sur les individus, dans les communautés et dans l'ensemble de la société.

C'est une approche globale qui se veut pragmatique et humaine, elle repose sur le non-jugement de l'autre et l'acceptation des différentes pratiques et « modes de vie » des personnes rencontrées.

La RdR se distingue de la prévention ou de l'usage et des traitements, dont elle se veut complémentaire.

Notre action

Notre projet annuel s'est inséré dans un cadre global, celui de la santé sexuelle et du mieux-être.

En 2019, nous avons décidé de partir des constats énoncés plus haut et d'axer les petits déjeuners sur les thématiques pointées, avec une démarche de réduction des risques et l'appui d'associations ou institutions partenaires, expertes en leurs domaines.

En lien avec les collègues d'Oasis, nous nous sommes appuyés sur une dynamique de groupe. En effet, le petit collectif nous semblait l'outil adéquat puisqu'il permet de travailler à partir des échanges de savoirs, des partages d'expérience et de la collectivisation des problèmes.

Au cours de l'année, nous avons accueilli une trentaine de femmes et quelques hommes au cours d'une quarantaine de petits déjeuners. Une dizaine de personnes est revenue de manière régulière.

L'objectif principal visé par les petits déjeuners réguliers étant de « restaurer une image plus valorisée de soi, pour arriver à mieux se protéger et mieux être ».

Chaque petit déjeuner était centré sur une thématique :

- ✓ La connaissance du corps et de son fonctionnement
- ✓ La connaissance de tous les risques sexuels (des grossesses non désirées aux maladies sexuellement transmissibles (IST), avec accès à des dépistages rapides au service
- ✓ Les moyens de contraception, l'accès à ces moyens et les freins culturels et sociaux
- ✓ Les hépatites, avec accès à des dépistages rapides au service
- ✓ Le rapport au corps et l'alimentation
- ✓ Le cholestérol, avec accès à des dépistages rapides au service
- ✓ Le respect de soi et de l'autre

Pour animer le groupe à nos côtés, nous avons fait appel une fois par mois environ, à des partenaires, comme le Cegidd, Prométhée, la banque alimentaire.

La question des addictions n'a pas été abordée en groupe, avec les personnes mais les équipes d'Althéa se sont formées à ces problématiques avec Véronique Maurice du Centre de Soins Infirmiers Abbé Grégoire.

Nous avons aussi en équipe été sensibilisés avec médecins du monde, à la question des violences faites aux prostituées/travailleuses du sexe.

Continuer à s'interroger et à échanger avec les personnes, en s'appuyant sur des questions larges de santé, nous semble indispensable à un accompagnement global de qualité.

II. Le parcours de sortie

A. La Loi et l'Agrément

1. Rappel : Ce que dit la loi

La Loi n°2016-444 du 13 avril 2016 vise à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées ;

Elle s'articule autour de 4 axes principaux :

- La lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, notamment sur Internet et via la protection renforcée des victimes.
- Le renforcement de la prise en charge des personnes en situation de prostitution
- La prévention des pratiques prostitutionnelles et du recours à la prostitution, notamment chez les jeunes.
- L'interdiction de l'achat d'actes sexuels et la responsabilisation des clients de la prostitution.



C'est ce deuxième point qui nous intéresse ici ; Ainsi, le renforcement de la prise en charge des personnes en situation de prostitution prévoit-il :

- **La Création d'un parcours de sortie de la prostitution** associé à de nouveaux droits pour la personne engagée : titre de séjour provisoire, aide financière pour l'insertion sociale et professionnelle. Le décret n°2016-1467 relatif au parcours de sortie de la prostitution est paru le 28 octobre 2016.
- **La Mise en place de commissions départementales** de coordination et de suivi des actions en faveur des victimes du proxénétisme et de la TEH aux fins d'exploitation sexuelle.

2. L'agrément de l'Appart

En novembre 2017, la Préfecture de l'Isère entérine l'agrément de l'Appart dans le cadre de la Commission du parcours de sortie, en tant que prescripteur.

- En 2019, **12 dossiers** de demande d'engagement dans le cadre du parcours de sortie de la prostitution ont été présentés par le service l'Appart.

B. Bilan de suivi du parcours de sortie au sein du service L'Appart

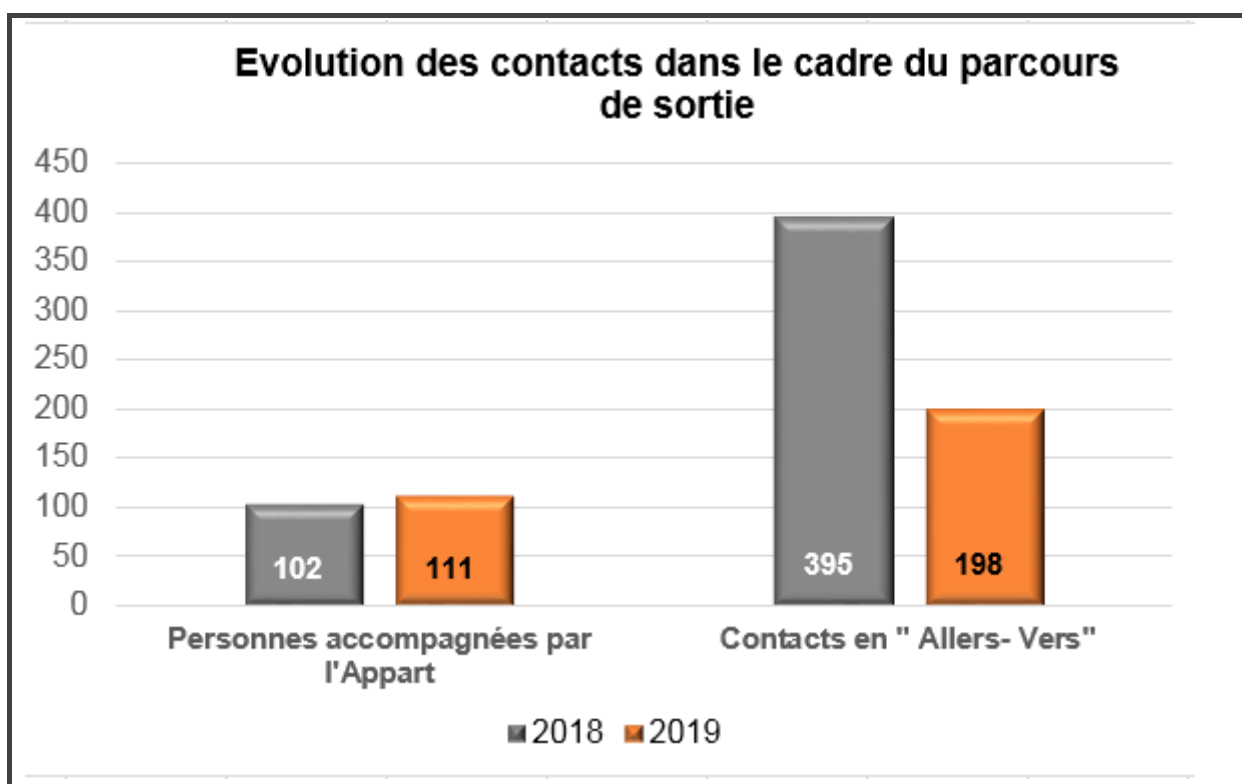
1. Travail concernant la mise en œuvre des parcours de sortie de la prostitution au sein du service L'Appart

Informer/ Sensibiliser

Dans la continuité de l'année 2018, le service l'Appart a poursuivi **en 2019** sa démarche d'information de l'ensemble des personnes accompagnées (111 personnes, dont 3 mineurs) mais également de celles en situation de prostitution rencontrées dans les démarches d'aller vers (198 personnes).

Nous constatons **une érosion de la prostitution de rue** (395 personnes rencontrées en 2018) ce qui nous amène à envisager de réorienter nos actions d'aller-vers sur la **prostitution INDOOR** (réseaux sociaux, internet).

Dans un même temps, nous notons un **rajeunissement de notre public** puisque 50 % des personnes suivies par l'Appart ont moins de 25 ans.

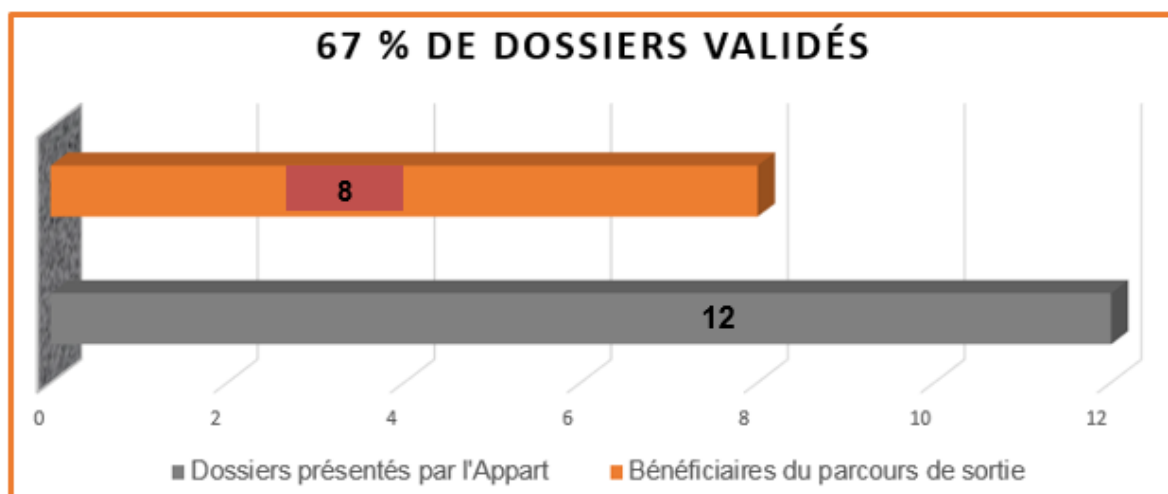


Le parcours de sortie et les droits s'y afférant sont expliqués par la juriste ou la travailleuse sociale référente, aux personnes suivies par le service.

Mettre en oeuvre

En 2019,

- **12 dossiers** de demande d'engagement dans le cadre du parcours de sortie de la prostitution ont été présentés par le service l'Appart et **8 personnes** ont pu effectivement en bénéficier. La dernière commission du 4/12/2019 a notamment permis la validation de **5 dossiers** sur les **6** présentés ;
- 4 parcours de sortie ont été renouvelés
- 2 personnes sont sorties suite à l'obtention d'un titre de séjour de 1 an.



Le travail autour de la préparation d'un dossier en vue de demander l'engagement dans le parcours de sortie est un travail de longue haleine, tant pour l'équipe de professionnelles de l'Appart que pour les personnes elles-mêmes. C'est une démarche qui s'inscrit sur le long terme et qui commence dès l'élaboration du dossier. La préparation des nouvelles demandes lie la personne, la travailleuse sociale et la juriste autour d'un objectif commun : **l'élaboration d'un dossier le plus solide possible** pour valoriser la demande de la personne.

- Le travail d'élaboration de la demande s'articule autour de deux actes découlant des critères posés **par l'article L121-9 CASF** à savoir :
- démontrer la qualité de « victime de la prostitution, du proxénétisme et de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle ». Les personnes sont amenées à revenir sur leur vécu prostitutionnel.
 - procéder à « l'évaluation des besoins sanitaires, professionnels et sociaux, afin de permettre d'accéder à des alternatives à la prostitution ». Un accompagnement actif vers l'insertion est réalisé en vue de consolider le projet de formation ou de travail des personnes et de les amener à une première réflexion à ce sujet.
 - enfin, la vérification formelle des actes d'état civil, documents indispensables pour permettre l'acquisition d'un droit au séjour en France sont également vérifiés en amont.

Une décision impliquante.

La décision d'engagement dans le parcours de sortie n'est pas prise à la légère. Elle implique de revenir sur son parcours prostitutionnel qui est vécu de manière singulière selon les personnes, même si nous pouvons repérer des trajectoires de vie similaires. Pour certaines personnes, cette demande prend un véritable sens, dans l'objectif d'une recherche d'alternatives à la prostitution. En effet, elles font ce choix alors que d'autres demandes de régularisation sont envisageables. **L'accord de la commission** vient alors reconnaître quelque chose de leur parcours et **participe au processus de reconstruction de la personne**.

Cependant, nous constatons que l'entrée dans le parcours de sortie peut également susciter des sentiments ambivalents, à la fois de soulagement (par l'accès à un droit au séjour) mais également de souffrance car cela renvoie la personne à son parcours prostitutionnel et à la violence associée. **Un risque d'effondrement** est parfois envisageable pour des personnes qui se retrouvent confrontées brutalement à cette partie de leur passé ou de leur présent qu'elles mettaient à distance par différents mécanismes de défense.

2019, année charnière :

- L'année 2019 a été une année charnière concernant les fins de parcours de sortie de la prostitution. En effet, le service l'Appart a accompagné une personne qui arrivait sur **la fin d'un parcours de sortie de la prostitution**. La préfecture a accepté la délivrance d'une carte de séjour temporaire d'un an pour cette personne au titre de **l'Admission Exceptionnelle au Séjour**. Cette perspective de régularisation à l'issue des 4 autorisations provisoires de séjour est rassurante pour les personnes en cours de parcours qui s'interrogent quant à la pérennité de leur situation administrative.
- Sur 2019, une autre personne qui avait déjà pu prétendre à 3 autorisations provisoires de séjour a exprimé son **souhait de sortir du parcours** afin de ne plus avoir à porter l'étiquette de la prostitution dans son statut administratif. En effet, chaque demande de renouvellement la replongeait dans les traumatismes vécus en lien avec la prostitution, ce qui générait beaucoup d'angoisse. Cette personne remplissait les critères (du fait de ses attaches familiales fortes avec la France) pour prétendre à une **carte « vie privée, vie familiale »**. La dernière APS n'a donc pas été demandée et Mme a pu obtenir la délivrance de la carte temporaire d'un an.

Dans ces deux cas de figure de demande de changement de statut, nous soulignons que **la Préfecture a pris soin d'être réactive** afin d'éviter aux personnes une rupture de droit au séjour et de droit au travail.

Insertion socio-professionnelle

Une fois la décision d'accord prise, le travail consiste tout d'abord à effectuer les prises de rendez-vous avec la Préfecture, à constituer les dossiers de demande d'APS et d'AFIS, puis à mettre en place un suivi régulier de la part des accompagnatrices sociales pour permettre à la personne de **faire évoluer sa situation en six mois afin de présenter un premier bilan** de la mise en place de son parcours de sortie, en amont d'un éventuel renouvellement.

Le suivi des personnes a pour objectif **l'insertion socio-professionnelle** au sens large : accompagnement vers l'emploi et la formation, l'apprentissage de la langue et des codes de la société française, l'accompagnement vers la santé, accès à l'hébergement ou au logement. Pour cela, nous travaillons en lien avec différents partenaires (VIAE 38, PLIE, Pole Emploi, SIE, Cap Emploi, Mission Locale, Garantie Jeunes, AMAL, ODTI, Maisons des Habitants, Services Locaux de Solidarité, CCAS,).

Ce maillage partenarial vise également l'inscription des personnes dans le droit commun.

La demande de renouvellement est vécue avec appréhension par les personnes accompagnées qui ont toujours la crainte que les démarches engagées ne soient pas à la hauteur des attentes. En effet, les personnes ont souvent en commun un manque de confiance

en soi, alors que nous ne pouvons que constater des efforts engagés, leur investissement et leur motivation. Nous tentons alors de les rassurer en valorisant le chemin parcouru et leurs compétences.

Les temps collectifs animés par l'équipe (déjeuner, petit-déjeuner, sorties culturelles, sorties nature) sont une médiation à l'insertion où se travaillent le **vivre ensemble** et le **lien social**.

L'accompagnement dans le cadre du parcours de sortie a pour objectif également de soutenir **un processus de reconstruction de l'estime de soi** et de reprise de confiance en soi, en l'autre et en l'avenir. En effet, l'activité prostitutionnelle met fortement à mal la dignité et l'intégrité physique et psychique de la personne.

Pour les 8 personnes qui ont pu effectivement bénéficier du parcours de sortie de la prostitution, ce dispositif est un succès. Elles ont su s'en saisir pour mettre en place rapidement des démarches d'insertion socio-professionnelle, malgré la difficulté d'inscription à Pôle

Emploi. L'accès au logement ou à l'hébergement reste une difficulté majeure, mais a pu être facilité par la présentation de l'APS.

Ces résultats sont d'autant plus porteurs d'espoir sachant que quatre personnes ayant bénéficié de la mise en place du parcours de sortie n'avaient avant cela aucune solution pour accéder à un droit au séjour en France, préalable indispensable pour une insertion en France. Mettre fin à l'activité prostitutionnelle a été un véritable soulagement pour toutes les personnes qui ont accédé au parcours de sortie.

Avec nos partenaires, nous formalisons des temps de travail pour faire un bilan du parcours de sortie afin d'améliorer nos prises en charge respectives.

Par ailleurs, nous avons le projet de réunir toutes les personnes entrées ou sorties du parcours de sortie afin de co-construire un outil dans l'objectif de rendre plus visible aux membres de la commission du chemin parcouru par chacune d'entre elles, des leviers et des limites rencontrées.

2. Missions de la juriste au sein de l'Appart

La consultation juridique permet d'aborder **librement et confidentiellement** la question de la prostitution au regard du droit mais aussi toute question juridique qui se pose aux personnes accompagnées par le service. La présence d'une juriste identifiée au sein du service nous semble aujourd'hui indispensable au regard de l'évolution du public (personnes étrangères, victimes de traite des êtres humains) et de **la judiciarisation du travail social**. Ceci permet de proposer un

accompagnement de qualité, de bénéficier de regards croisés et d'une **approche pluridisciplinaire** particulièrement fine et intéressante.

Au-delà du parcours de sortie, la juriste accompagne aussi les personnes dans le cadre des demandes de titres de séjour et des demandes d'asile, mais également au travers de tous conseils juridiques.

Aide concernant les demandes de titres de séjour

La demande de titre de séjour fait l'objet d'un accompagnement juridique qui passe par des rendez-vous d'information effectués au sein du service l'Appart, en lien avec l'accompagnatrice sociale de la personne.

Lors de ces entretiens, la personne est informée des **dispositions législatives et réglementaires** pour accéder à un droit au séjour. Il est présenté à la personne les différents titres de séjour existants en France, les changements de statuts envisageables et les pièces nécessaires pour que la demande puisse être introduite.

Selon les cas, l'accompagnement juridique est variable. Dans certains cas, il suffit de délivrer des informations à l'accompagnatrice sociale, dans d'autre cas, le suivi passe par une information précise de la personne sur l'opportunité de la demande qu'elle s'apprête à faire. Parfois, la rédaction d'une attestation ou d'un courrier au nom de la personne est nécessaire.

La prise de rendez-vous ainsi que l'accompagnement physique en préfecture sont faits par l'accompagnatrice sociale de la personne, sauf en cas de difficultés particulières où la juriste peut intervenir.

En amont du rendez-vous préfecture, la personne est invitée à apporter son dossier à l'Appart afin de procéder à une vérification des pièces et de la complétude du dossier afin d'éviter un refus de guichet motivé par le dépôt d'un dossier incomplet.

Certaines **démarches de médiation** peuvent être entreprises avec la préfecture dans deux cas de figure : lors d'un blocage en préfecture entre l'étranger usager du service l'Appart et l'agent d'accueil de préfecture ou lors d'un dossier de demande de titre de séjour comportant une question juridique plus pointue ou sujette à interprétation.

En cas de refus de titre de séjour, la personne est orientée vers un avocat avec lequel la juriste se met en lien pour permettre une bonne transmission d'information et de pièces.

En 2019, ce suivi concerne 12 personnes. Les demandes de titre sont aussi variées que les profils des personnes. Certaines demandes relèvent de l'admission exceptionnelle au séjour (L.313-14 du Cesda), de la demande « étranger malade » (L.313-11 11° du Cesda) ou de la demande « salarié » pour les changements de statut (L.313-10 du Cesda), de la demande en tant que membre de famille d'un réfugié.

Certaines demandes sont déposées sur le fondement de l'article L.316-1 suite à un dépôt de plainte pour des faits de traite ou de proxénétisme même si ces demandes restent très rares.

Aide concernant les demandes d'asile

La demande d'asile est la partie de l'accompagnement juridique à l'Appart la plus importante en terme de charge de travail et de nombre de suivis (en 2019, 37 personnes).

L'accompagnement juridique dans le cadre de la demande d'asile comprend :

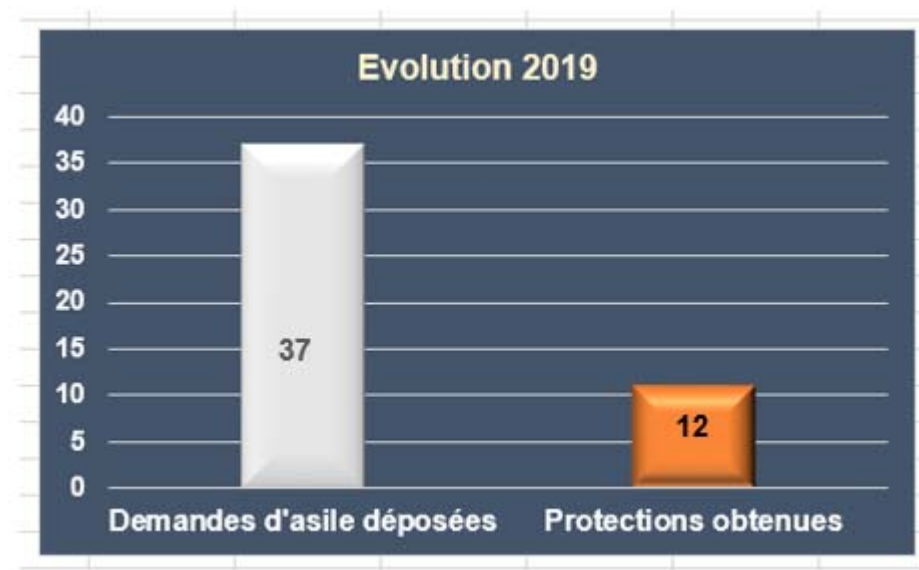
- La rédaction de récit de demande de réexamen ou l'envoi de complément d'information à l'OFPRA
- La préparation à l'entretien à l'OFPRA
- Le lien avec l'OFPRA (demande d'un officier de sexe féminin, envoi d'attestation de vulnérabilité, envoi de recours gracieux de demande de report d'entretien, demande de placement en procédure normale...)

- L'envoi de la demande d'aide juridictionnelle et le lien avec l'avocat en charge du dossier d'asile
- La rédaction d'un recours devant la CNDA et de mémoire complémentaire à destination de la CNDA
- La préparation à l'audience à la CNDA

Ce travail se fait en lien avec l'accompagnatrice sociale de la personne au sein de l'Appart et en partenariat avec différentes structures engagées dans le cadre de la demande d'asile : les avocats, la Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile, les travailleurs sociaux du lieu d'hébergement (CADA, HUDA ...), l'Association Demandeurs d'Asile.

Peuvent parfois s'ajouter des difficultés pratiques pour lesquelles la juriste est amenée à intervenir : absence de versement de l'Allocation pour Demandeur d'Asile, difficulté pour renouveler l'attestation de demandeur d'asile, demande d'octroi des conditions matérielles d'accueil dans le cadre des demandes de réexamen

- **Les résultats des demandes d'asile** déposées avec le soutien de l'Appart sont encourageants : en 2019, 11 protections (statut de réfugié et protection subsidiaire confondues) ont été accordées à des personnes suivies par l'Appart par l'OFPRA ou la CNDA. Une personne déboutée de sa demande de réexamen est actuellement sans aucun droit au séjour et sans perspective de régularisation. Toutes les autres personnes déboutées ont pu accéder à une alternative (parcours de sortie de la prostitution, autre type de carte de séjour). Les autres dossiers sont actuellement en cours.



Informations juridiques diverses

Certains rendez-vous peuvent ponctuellement se faire sur d'autres thèmes que la demande de titre de séjour, la demande d'asile, ou l'accès au parcours de sortie de la prostitution. Ainsi, des informations pourront être délivrées sur le droit des étrangers au sens plus large : la demande de regroupement familial, de réunification familiale, l'accès aux droits sociaux en fonction du statut administratif de la personne, la vie quotidienne de la personne (état civil, mariage...). Ces informations sont délivrées en fonction des besoins de l'usager et peuvent aboutir à une réorientation vers un avocat, ou une permanence d'avocat. Accompagnant également des personnes françaises, la juriste peut également être sollicitée pour des conseils juridiques divers (droit du travail, droit de la famille, surendettement...).

Un autre point de l'accompagnement juridique a trait à l'accès au dépôt de plainte pour les personnes suivies par l'Appart (violences, vols, agressions ...). Pour cela, nous tissons des liens privilégiés avec les équipes de la Police et de la Gendarmerie. Ces liens restent à approfondir.

Pour aller plus loin :

Sensibiliser et informer les membres de la Commission

Lors de la commission de juin 2019, le service l'Appart est revenu sur son intervention lors du démantèlement d'un réseau sur Grenoble en avril 2019 auprès des membres de la commission qui a abouti sur la rencontre avec une intervenante sociale de l'Appart dans les locaux de la gendarmerie de 6 victimes.

Lors de la commission de décembre 2019, à l'initiative de l'Appart, le partenaire VIAE38 a été invité à dresser un bilan des actions entreprises par les personnes accompagnées par l'Appart bénéficiant d'un parcours de sortie de la prostitution également accompagnées par VIAE38. Le but de ce type d'intervention est la sensibilisation des membres de la Commission Départementale statuant sur les demandes d'engagement et de renouvellement du parcours de sortie de la prostitution sur 2019 pour leur permettre de mieux saisir les enjeux des demandes sur lesquelles ils doivent statuer.

Mettre en œuvre

Six nouvelles demandes ont été présentées en juin 2019 aboutissant à **trois accords**. A nouveau six nouvelles demandes ont été présentées en décembre 2019 avec **cinq accords**.

En 2019 au total **12 personnes** bénéficiaient du parcours de sortie de la prostitution (renouvellement et nouvelle demande confondus).

Ces résultats positifs s'expliquent en partie par un travail important du service l'Appart pour travailler à l'amélioration du format de la présentation tant écrite qu'orale des nouvelles demandes d'engagement dans le parcours de sortie de la prostitution.

Changement de statut à l'issue du parcours de sortie de la prostitution

L'année 2019 a été une année charnière concernant les fins de parcours de sortie de la prostitution. En effet, le service l'Appart a accompagné une personne qui arrivait sur la fin d'un parcours de sortie de la prostitution et des quatre autorisations provisoires de séjour en découlant. La préfecture a accepté la

délivrance d'une carte de séjour temporaire d'un an pour cette personne au titre de l'Admission Exceptionnelle au Séjour. Cette perspective de régularisation à l'issue des quatre autorisations provisoires de séjour est rassurante pour les personnes en cours de parcours qui se posent de multiples questions quant à la pérennité de leur situation administrative.

Sur 2019, une autre personne qui avait déjà pu prétendre à trois autorisations provisoires de séjour a exprimé son souhait de sortir du parcours afin de ne plus avoir à porter l'étiquette de la prostitution dans son statut administratif. Cette personne remplissait les critères du fait de ses attaches familiales fortes avec la France, pour prétendre à une carte « vie privée, vie familiale ». La dernière autorisation provisoire de séjour n'a donc pas été demandée et Mme a pu prétendre à un récépissé en attente de délivrance de la carte temporaire d'un an.

Dans ces deux cas de figure de demande de changement de statut, nous soulignons que la préfecture a pris soin d'être réactive afin d'éviter aux personnes une rupture de droit au séjour et de droit au travail.

Bilan de la juriste au sein d'Althéa sur 2019

Evolution législative sur 2019

L'année 2019 a été marquée par de nombreuses évolutions en droit des étrangers. Deux décrets sont venus préciser le contour de la loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie, ces décrets prévoyant notamment un certain nombre de mesures entrées en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019 puis du 1^{er} mars 2019.

Deux informations collectives ont été organisées par la juriste pour informer le personnel d'Althéa de cette évolution législative.

En ce qui concerne le droit d'asile, la décision du Conseil d'Etat du 16/10/2019 par laquelle les juges limitent le périmètre du groupe social pour les femmes nigérianes victimes de traite des êtres humains à celles qui peuvent établir leur extraction effective du réseau qui les exploite risque d'entraîner des conséquences sur les demandes d'asile des femmes nigérianes sur l'année 2020.

Oasis 38

Si le nombre de personnes sans droit au séjour reste faible à Oasis, la situation réelle de personnes étrangères ressortissantes d'un Etat hors UE qui y sont hébergées n'est pas pour autant réjouissante dans de nombreuses situations. En effet, le nombre de dossiers de personnes en attente d'une carte de séjour est important : 9 dossiers de premières demandes de titre et deux dossiers de renouvellement de titre sont en attente d'une décision préfectorale.

Parmi ces situations, certaines demandes qui sont des demandes de régularisation, ont une issue incertaine. Les personnes à qui on délivre un récépissé, la plupart du temps sans autorisation de travail se retrouvent confrontées à une situation d'attente, sans ressource, et sans pouvoir profiter de ce temps pour préparer la construction d'un avenir sur le territoire français. Dans tous ces cas de figure, l'attente parfois supérieure à une année, pèse sur les personnes qui n'arrivent pas à se projeter sans le préalable d'une carte de séjour à minima d'un an.

Sur 2019, une nouvelle demande a émergé : celle de la demande de réunification familiale pour les personnes bénéficiaires d'une protection internationale souhaitant faire venir en France leurs conjoints ou partenaires de Pacs ou leurs enfants âgés de moins de 19 ans restés à l'étranger. Quelques accompagnements dans cette démarche ont été amorcés sur 2019 et se poursuivront sur 2020, avec le constat de la difficulté de réunir les documents demandés pour introduire la demande de visa long séjour et d'une procédure très longue, ce qui renforce les angoisses des personnes étrangères séparées de leurs membres de famille dans des pays où la situation politique n'est pas toujours stable.

L'Appart

Les résultats des personnes accompagnées par le service l'Appart en terme de droit au séjour sont plutôt encourageants.

Pour 2019, 11 nouvelles protections (statut de réfugié et protection subsidiaire confondues) ont été accordées à des personnes suivies par l'Appart par l'OFPRA ou la CNDA. Une personne déboutée de

sa demande de réexamen est actuellement sans aucun droit au séjour et sans perspective de régularisation.

Toutes les autres personnes déboutées ont pu accéder à une alternative (parcours de sortie de la prostitution, autre type de carte de séjour). Les autres dossiers sont actuellement en cours avec une année marquée par de nombreuses grèves des avocats, induisant des reports d'audience et des procédures toujours en attente.

Le travail autour du parcours de sortie se poursuit (cf. partie 1).



III Victimes de TEH : travail sur une prise en charge globale

Les femmes nigérianes victimes de TEH est aujourd'hui le public qui sollicite majoritairement notre service. L'accompagnement de ce public est à la fois spécifique au regard du fonctionnement des réseaux d'exploitation mais à la fois similaire aux autres accompagnements, l'objectif étant de tisser une relation de confiance et de permettre à ce que la personne se positionne en tant que sujet dans le respect de ses choix, de là où elle en est et de là où elle veut aller.

Modalités de travail du service L'Appart

L'accompagnement proposé par l'Appart s'inscrit dans le temps. La temporalité de la procédure de demande d'asile n'est pas pensée pour être en adéquation avec celle nécessaire pour que le service l'Appart puisse actionner les différents leviers d'action à sa disposition pour aider la personne et pour que celle-ci se saisisse en retour de l'accompagnement proposé. Face à cette différence entre la temporalité administrative et la temporalité sociale, nous observons que nous accompagnons de nombreuses ressortissantes nigérianes qui ont été déboutées de leurs premières demandes d'asile. Le rejet CNDA entraîne une nouvelle temporalité dont nous pouvons nous saisir pour travailler avec la personne pour qu'elle puisse enfin libérer une parole, ce qui pourra à terme aboutir sur un réexamen de la demande d'asile.

Les différents leviers d'action sur lesquels nous nous appuyons sont les suivants :

1. Première étape : la mise en confiance

Lors des premières rencontres entre les personnes et notre service, nous sommes souvent confrontés à des personnes se présentant sur la défensive et parfois même dans l'évitement. Comme elles sont désinformées par les réseaux, les travailleurs sociaux sont associés aux forces de l'ordre et donc susceptibles de contraindre à un retour au pays. L'enjeu pour nous est alors de tenter de tisser un lien de confiance à l'épreuve de ce climat de défiance. Pour cela, notre intervention s'axe sur l'information quant à leurs droits. Nous les accompagnons dans les demandes exprimées, en nous appuyant sur toute démarche administrative ou tout accompagnement extérieur pour nouer une relation de confiance. La prise en compte de leurs besoins fondamentaux, tels qu'une aide alimentaire, les démarches quant à l'hébergement, participent à cela puisqu'elles repèrent que nous sommes à l'écoute de leurs besoins. Nous les informons de notre connaissance des réseaux de traite des êtres humains et de leur fonctionnement. Nous laissons ainsi des portes ouvertes afin que les personnes puissent s'en saisir quand elles en seront prêtes.

Le fait de prendre soin de la personne en lui témoignant de notre préoccupation pour elle, en prenant de ses nouvelles quand elle ne se manifeste plus, nous est exprimé par les personnes comme ayant fortement aidé à la construction d'un lien de confiance. Dans ce contexte, nous repérons qu'une nouvelle violence peut être la violence de trop qui devient l'élément déclencheur du processus de distanciation.

2. Seconde étape : la déconstruction progressive de l'emprise psychologique du réseau

Une fois le lien de confiance créé, il est plus simple d'aider la personne à cheminer par rapport à son degré de distanciation du réseau. L'emprise psychologique des réseaux est souvent forte, s'appuyant à la fois sur la menace de représailles sur la personne elle-même et sa famille, mais aussi s'appuyant sur les répercussions psychologiques liées à la cérémonie vaudou.

Notre travail tente alors de venir déconstruire cette emprise psychologique en démontrant que les termes de l'accord n'ont pas été respectés par la proxénète, communément désignée par les prostituées nigériennes par le terme de « *Madam* », telles les conditions traumatiques du voyage et notamment concernant la traversée du désert, la vie en Libye, la traversée de la Méditerranée où la personne côtoie la mort quotidiennement, les conditions d'exercice de la prostitution, les violences associées... Nous essayons petit à petit de déconstruire le discours du réseau en proposant d'autres lectures des symptômes qu'elles ressentent, et en orientant vers des psychiatres ou des psychologues pour les personnes en demande.

En parallèle, nous essayons de briser l'isolement dans lequel les réseaux tentent de maintenir ces femmes, afin de les maintenir sous emprise. Nous n'hésitons pas à orienter les personnes vers d'autres services qui viennent leur répéter les mêmes informations que nous comme par exemple l'ADA² Magdalena38³, l'Amicale du Nid 38. C'est ainsi que les personnes prennent progressivement conscience que le discours du réseau ne correspond pas à la réalité. Nous travaillons également en grande proximité avec la PADA, l'Apardap⁴, l'AIV, la Cimade, ainsi que les structures d'hébergement dans lesquels le public que nous recevons est hébergé (Entraide Pierre Valdo, Adoma, Adate, Cada le cèdre...).

3. Troisième étape : l'identification par la victime des leviers lui permettant de se protéger

Une fois que la personne n'est plus sous l'emprise psychologique du réseau, elle peut exprimer ses réels besoins. A ce stade-là, il est alors possible de permettre une orientation plus fine en vue de protéger la personne. Pour certaines personnes, un dépôt de plainte pourra être alors envisagé. Pour d'autres, il conviendra de proposer une mise à distance géographique via le dispositif Ac.Sé. Cependant, les places Ac.Sé sont limitées⁵. Pour d'autres enfin, l'éloignement ne sera pas nécessaire car la construction d'alternatives a déjà permis de sécuriser la personne et la pression des réseaux est plus psychologique, les proxénètes étant moins présents géographiquement ou physiquement.

² L'Association d'Accueil Demandeurs d'Asile animée de bénévoles proposant un accompagnement des demandeurs d'asile dans leurs démarches auprès de la préfecture, de l'OFPPA et de la CNDA. Cf p 56, Rapport annuel de 2018 de l'ADA au sujet de ces liens partenariaux. <https://www.ada-grenoble.org/>

³ L'Association Magdalena38, association confessionnelle a pour objectif d'aller à la rencontre des personnes les plus démunies et réalise des maraudes à destination des personnes en situation de prostitution sur Grenoble. Cf <https://www.madalena38.fr/p/qui-sommes-nous.html>

⁴ L'Association l'Apardap est une association de bénévoles proposant du parainage républicain pour les personnes étrangères

⁵ Bilan des activités 2018, Dispositif National Ac.Sé

- **L'évolution du lien familial**

Le projet migratoire se construit souvent avec l'appui de la famille, pouvant être présente lors du recrutement ou de la cérémonie juju. Le départ en Europe est alors synonyme d'enrichissement pour la famille, la personne ayant le devoir d'envoyer de l'argent afin de participer à subvenir aux besoins de la famille au pays⁶. Parfois les membres de familles font pression sur les victimes. La personne peut alors se retrouver confrontée à une double injonction : celle du réseau et de la famille. Elle se retrouve alors face à un conflit de loyauté, l'influence de la famille pesant sur ses épaules. Dans certains cas, notre association aide la personne à une prise de conscience concernant la complicité de leur famille et à supporter la rupture des liens familiaux qui peut en découler.

Dans d'autres cas, la famille encourage la distanciation du réseau après avoir pris connaissance de l'exploitation sexuelle vécue. Il conviendra d'être un appui et un soutien moral lorsque les membres de familles subissent des représailles au pays. En effet, autant nous pouvons tenter de protéger la personne ici en France (au travers d'un éloignement Ac.Sé ou d'un accompagnement pour un dépôt de plainte), en revanche nous ne disposons d'aucun moyen pour protéger la famille au pays. Un des seuls recours est alors l'attente d'un déménagement dans une autre zone du Nigeria. Lorsque les personnes ont perdu trace de leur famille, nous pouvons les orienter vers le service de rétablissement des liens familiaux de la Croix Rouge. Il nous arrive également de donner les coordonnées d'avocats au Nigeria qui aident les familles de victimes de traite des êtres humains.

- **L'hébergement**

L'hébergement par le réseau, que ce soit chez la *Madam*, un intermédiaire ou au sein d'une sous-location avec d'autres femmes en situation d'exploitation sexuelle, favorise le maintien sous emprise et le contrôle de la vie privée. Les personnes sont surveillées, leurs faits et gestes, ainsi que leurs paroles sont contrôlés. Par ailleurs, des frais de participation au loyer et aux charges d'hébergement se rajoutent à la dette initiale, ce qui prolonge encore plus la situation d'exploitation sexuelle. Accompagner les personnes dans des démarches d'accès à l'hébergement représente donc un levier précieux.

Nous travaillons en lien avec l'OFII afin d'orienter les personnes victimes de la traite des êtres humains en situation de demande d'asile dans un dispositif d'hébergement sécurisé. Le 115, que nous alertons des situations de forte vulnérabilité, dispose de places spécifiques pour les femmes victimes de violences mais les possibilités d'orientation sont extrêmement faibles. Nous sommes, sur le territoire grenoblois confrontés à une saturation des dispositifs d'hébergement. Nous déposons des demandes d'hébergement auprès du SIAO mais les délais d'attente avant une orientation sont extrêmement longs.

Le tissu associatif grenoblois propose également des places d'hébergement temporaire pour tenter de pallier à la saturation des dispositifs institutionnels. C'est le cas d'Althéa qui dispose d'une place tournante tous les trois mois pour une mise à l'abri urgente, proposées aux personnes les plus vulnérables accompagnées par le service l'APPART. Par ailleurs, nous travaillons en lien avec différentes associations telles Magdalena, le Secours Catholique (réseau Welcome), le Diaconat Protestant (réseau Esaïe) qui proposent un hébergement au sein de leur réseau bénévole. Cet accueil en famille d'accueil soutient la démarche de distanciation amorcée par la personne et engendre une rupture avec le milieu prostitutionnel.

Nous constatons que l'accès à un hébergement sécurisé représente un des leviers fondamentaux pour favoriser la distanciation avec le réseau.

⁶ Etude « Groupes religieux, sociaux et criminels dans la traite des filles et femmes nigérianes », Projet de recherche PACKING coordonné par ECPAT FRANCE, financé par la Commission européenne et établi en partenariat avec l'IFRA et l'association Les amis du bus des femmes

- **L'aide financière**

Nous constatons l'importance pour ces femmes en rupture avec leurs milieux d'exploitation d'avoir accès à des liquidités. S'il peut arriver que dans un premier temps ces femmes continuent à se prostituer pour survivre, nous essayons de trouver d'autres solutions pour qu'elles accèdent à une aide financière. Nous déposons des demandes d'aide financière auprès du CCAS pour les personnes isolées, auprès de la Metro pour les jeunes et auprès du Conseil Départemental pour les femmes avec enfants. Pour d'autres en procédure de demande d'asile, nous faisons en sorte d'interpeller l'OFII pour que celles qui ne peuvent pas prétendre à l'allocation pour demandeur d'asile en raison d'une demande tardive ou suite au dépôt d'un réexamen de la demande d'asile puissent accéder à une reprise des versements du fait de leurs vulnérabilités particulières.

Nous fournissons aux personnes un repas et un petit déjeuner par semaine, ainsi qu'un panier de produits alimentaires grâce à un partenariat avec la banque alimentaire. Les autres associations d'aide à l'accès à l'alimentation et au strict minimum pour vivre dans la dignité, vers lesquelles nous pouvons également les orienter, ne manquent pas dans l'agglomération grenobloise. Restaurants du Cœur, Croix Rouge, Secours Catholique, Secours Populaire, Fournil, Point d'Eau, Accueil Vieux Temple, Local des Femmes... sont autant d'associations et d'accueils de jour qui constituent la richesse du tissu associatif grenoblois. En distribuant des colis alimentaires, en proposant des petits déjeuners et déjeuners, en permettant aux personnes de se doucher et de laver son linge, ils sont en première ligne dans l'accueil des personnes les plus démunies.

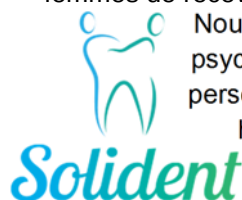


- **La préoccupation de la santé**

L'accompagnement vers la santé constitue également un élément important dans le processus de distanciation amorcé par la personne. En effet, le réseau fait souvent obstacle à l'ouverture de droits à l'aide médicale d'état, ou à la complémentaire santé solidaire et à l'accès aux soins.

De plus, les personnes prostituées sont surexposées aux violences et ceci a un impact sur leur santé physique et psychique. La cérémonie « juju » y participe, la personne sous emprise craignant sa propre mort ou encore la folie ou l'infertilité. Les symptômes somatiques ou psychologiques, tels que les troubles du sommeil, troubles alimentaires, reviviscences traumatiques, maux de tête, maux de ventre, problématiques gynécologiques, infectieuses, peuvent s'expliquer par ce qu'elles ont traversé et ce qu'elles vivent actuellement, mais sont souvent attribués au « juju », ce qui vient renforcer l'emprise psychologique exercée par le réseau.

L'accompagnement et l'orientation vers nos partenaires de la santé sont précieux pour permettre aux femmes de recevoir des réponses médicales adaptées à leur situation, sans jugement.



Nous travaillons en proximité avec Le Caméléon, une structure d'accompagnement psychologique et psycho-corporel des personnes exilées⁷. Nous orientons également les personnes en détresse psychologique ou psychiatrique sans droits ouverts et sans hébergement vers la PASS Psy et l'équipe mobile de liaison précarité psychiatrique.

Concernant la santé somatique, nous orientons les personnes sans couverture médicale vers la PASS ou Médecins du monde. Nous travaillons également en lien avec les centres de santé Agecsa, les centres de planification, le CeGIDD (Centre Gratuit d'Information,

⁷ L'association Le Caméléon a pour objet l'accueil et la prise en charge, individuelle et groupale, psychologique et psycho-corporelle, des personnes exilées et en souffrance psychologique, quels que soient leur statut, leur pays d'origine, leur appartenance et les raisons de leur exil. <http://asso-le-cameleon.org/>

Diagnostic et Dépistage), le service de médecine légale, les CMP, la maison des adolescents, le Pops précarité Santé⁸, Aides⁹, Prométhée¹⁰, Solident¹¹, le Gams¹²...

L'équipe a à cœur de continuer à acquérir des connaissances sur les violences liées au genre. Les femmes, dans leur pays d'origine, pendant leur parcours d'exil et/ou en France, sont les premières victimes de mariages forcés/précoces, de mutilations sexuelles, de viols, de violences intrafamiliales et de persécutions du fait de l'orientation sexuelle. Ces violences peuvent avoir de lourdes conséquences sur leur santé et en particulier, leur santé mentale. Ainsi, l'équipe oriente en préférence vers des professionnels de la santé sensibilisés aux violences de genre, conscient que cette formation est un prérequis indispensable pour accueillir et soigner ces victimes.

Par ailleurs, que l'autre, travailleur social, prenne en considération le corps et le bien-être de la personne peut apparaître inédit, alors que le réseau ne fonctionne que par injonction à se prostituer afin de rembourser la dette contractée, quel que soit l'état de santé de la personne.

- **La construction d'un projet d'avenir et la mise en activité**

Nous tentons individuellement de construire avec les femmes un parcours d'insertion, en partant de leurs expériences, savoirs-faire, savoirs-être et projets. Valoriser auprès d'elles leurs potentialités participe au processus de reconstruction car leur dignité et estime de soi ont été fortement mises à mal par les épreuves déshumanisantes qu'elles ont traversées. Ces démarches d'insertion ne sont pas aisées en fonction de la situation administrative des personnes mais le processus d'insertion comporte diverses étapes, telles l'engagement bénévole, l'investissement dans des stages, la participation à des ateliers sociolinguistiques, ... Toutes ces expériences sont des occasions de rompre avec le milieu prostitutionnel et de découvrir qu'un autre avenir est possible, différent de celui dessiné par le réseau. Au travers de celles-ci, elles tissent un autre lien social, en dehors du lien communautaire, qui à la fois rassure mais en même temps peut opprimer.

L'apprentissage de la langue française est une étape préliminaire incontournable. Elle permet à la personne d'être plus autonome dans ses démarches et donc moins assujettie et dépendante du réseau et également de davantage s'appropriier son environnement. Pour cela, nous orientons vers les maisons des habitants, l'association ODTI, et l'association AMAL qui animent des actions socio-linguistiques. Ces démarches d'insertion et d'intégration participent également fortement au processus de distanciation.



Nous adressons les jeunes et mineurs isolés étrangers vers l'association 3aMIE qui propose une formation scolaire ou vers le réseau universitaire sans frontières.

⁸ L'association Pops a pour mission de favoriser l'accès à la santé des personnes en situation de précarité <https://www.pops38.fr/>

⁹ Aides est une association nationale de lutte contre le sida, disposant d'une antenne sur Grenoble www.aides.org

¹⁰ Prométhée Alpes Réseau est une association de loi 1901 œuvrant dans le champ des hépatopathies chroniques <http://promethee-hepatites.org/>

¹¹ L'association Solident se veut être **un cabinet dentaire accueillant et non discriminant** vis-à-vis de ces personnes exclues du système de soin. <http://solident38.com/>

¹² La fédération nationale Gams, dont une antenne se trouve à Lyon lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles et plus particulièrement les mutilations sexuelles féminines, les mariages forcés et/ou précoces <https://federationgams.org/>

Nous travaillons en étroite collaboration sur le territoire grenoblois avec Solenciel¹³, qui permet à des personnes victimes de traite des êtres humains de trouver un travail digne et pérenne afin de construire une alternative à la prostitution. Avec autorisation de la DIRECCTE, Solenciel embauche les personnes en situation de demande d'asile, ce qui en fait un dispositif inédit et précieux. L'étayage professionnel de forte proximité (réunion d'équipe, accompagnement individuel, cours de français, formation) qui vient s'inscrire en complémentarité de notre accompagnement socio-éducatif participe également fortement au processus de distanciation.

Nous orientons vers les services d'insertion de droit commun (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, Garantie jeunes, Point Accueil Jeunes...), et avons signé une convention avec le service VIAE38 qui propose un accompagnement renforcé à l'emploi pour les personnes, qui de par leur parcours de vie, sont éloignées de l'emploi.

Pour les personnes ne bénéficiant pas d'autorisation de travail mais souhaitant s'engager dans une activité bénévole, nous travaillons en lien avec différentes associations en fonction des projets individualisés, telles Emmaüs, les petites-frères ou petites-sœurs des pauvres, Cuisine sans frontières...



L'équipe de cuisines sans frontières



Nous nous appuyons sur ces différents leviers en s'adaptant au cas par cas par la singularité de chaque situation. Notre accompagnement s'inscrit dans le temps dans l'idée d'une co-construction du projet individualisé avec la personne. Ceci s'inscrit dans un parcours de vie, qui est par définition évolutif. L'accompagnement dans ce cheminement personnel est ce qui donne sens à nos actions.

¹³ L'Association Solenciel, portée par Magdalena38 est un prestataire de nettoyage, ayant pour but de faire sortir les jeunes femmes des réseaux de traite des êtres humains. Cf <http://solenciel.fr/>

IV Démantèlement d'un réseau de prostitution

01/04/2019 : Appel et mail de Mme JD, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, nous informant du démantèlement en cours sur Grenoble d'un réseau de prostitution auprès du public rom et nous communiquant les coordonnées de l'interlocuteur au sein de la gendarmerie de Pont de Claix.

Appel de AV, directeur du service L'Appart, à Chef A, porte d'entrée concernant cette affaire au sein de la Gendarmerie de Pont de Claix, afin de faire le lien avec notre service et lui proposer notre soutien concernant les victimes.



Sollicitation du Chef A. de notre présence afin d'échanger avec les victimes / témoins suite à leur audition. Un bureau a été mis à notre disposition, ce qui nous a permis de recevoir individuellement chaque personne dans un cadre plus confidentiel et sécurisant. La présence d'un interprète nous a permis d'échanger sans l'obstacle de la barrière de la langue, les jeunes femmes étant originaires de Roumanie.

Appel d'AB, cheffe de service de l'Amicale du Nid à Grenoble, proposant son soutien. A ce moment-là, il ne restait plus qu'une jeune femme que nous n'avions pas rencontrée, étant encore en cours d'audition.

Les six jeunes femmes rencontrées vivaient toutes sur le squat rue des alliés, sauf une qui vivait au rondou. Trois d'entre elles présentaient un état de santé dégradé. Une jeune femme était enceinte mais sans mise en place de suivi de grossesse.

Toutes ont accepté de nous rencontrer mais leur liberté de parole semblait fortement entravée. La majorité d'entre elles avait des enfants en Roumanie. Nous savons que les menaces de représailles sur la famille, et notamment sur les enfants, représentent un moyen d'emprise extrêmement puissant.

Nous avons tenté de les rassurer en leur proposant une rencontre les jours suivants au sein de notre service, en leur rappelant le cadre de confidentialité de nos échanges et notre indépendance des services de police et de gendarmerie. Nous les connaissions pour certaines de nos maraudes et leur avons rappelé les missions de notre service, le soutien et l'accompagnement global qui pouvait leur être proposé, non spécifique au démantèlement en cours. Nous les avons informées de leurs droits et du nouveau cadre légal relatif au parcours de sortie de prostitution.

Entre le 02/04 et le 05/04 : des rendez-vous au service ont été pris avec quatre des jeunes femmes rencontrées mais comme nous le pressentions, aucune n'est venue. Ayant pris leur numéro de téléphone, nous les avons contactées suite au rendez-vous manqué afin de laisser une porte ouverte.

15/04 : rencontre avec Anne-Cécile M, médiatrice en santé auprès du public rom, au sein du service PoPS (point précarité santé) de l'association l'Oiseau Bleu afin de faire le lien suite à ce démantèlement, intervenant notamment sur le squat rue des alliés.

17/04 : maraude de nuit et constat significatif de la faible présence de personnes originaires d'Europe de l'est en situation de prostitution.

Prochaine maraude de nuit le 09/05 et projet de réaliser également des maraudes en journée.

07/05 : réalisation de TROD (dépistage rapide VIH) hors les murs au sein du service en lien avec le CeGIDD. Nous allons de nouveau contacter ces six jeunes femmes afin de transmettre cette information car elles nous ont exprimé que les prises de risque étaient fréquentes. Par expérience avec ce public, **la santé représente souvent la porte d'entrée pour un accueil au service** (en lien avec la grossesse, la maternité, l'IVG, les IST, l'ouverture des droits à la sécurité sociale...).

V La force du Groupe de parole

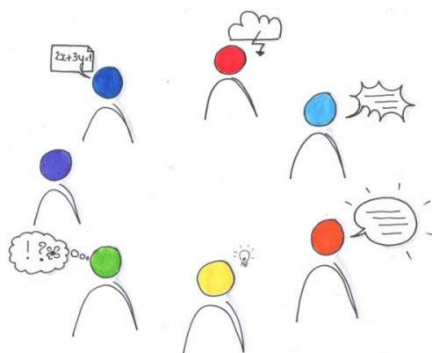
Objectif du projet

Il s'agit de proposer un espace de parole et d'écoute aux femmes et aux hommes accompagné(e)s par notre service pour mettre des mots sur les violences subies tout au long de leur parcours.

Ces personnes sont sur-exposées aux violences. Violences, carences affectives, répétition de ruptures de lien marquent souvent les histoires de vie, dès l'enfance, des personnes accompagnées par notre service. Elles représentent des blessures qui se réactualisent à nouveau dans l'activité prostitutionnelle et la situation d'exploitation sexuelle. En effet, la prostitution expose à de multiples violences, de la part de clients, d'agresseurs, de passants et de la société au travers du regard et du jugement portés sur ces femmes.

Lors de l'orientation au service, nous sommes confrontés à des personnes présentant des signes d'extrême détresse : troubles du sommeil, troubles alimentaires, hyper-vigilance, reviviscences traumatiques, idées suicidaires ...

Elles se retrouvent dans des situations de non-recours car elles sont extrêmement isolées. En effet, de par leur histoire, elles ne bénéficient pas ou peu de soutien familial et amical. Souvent mises en situation d'exploitation sexuelle par des tiers, elles ont été isolées et désinformées par mécanisme d'emprise et de coercition. Réduites à une position d'objet, elles expriment souvent au début de l'accompagnement ne pas être capable de faire autre chose.



Parallèlement à l'accompagnement global proposé à ces femmes et hommes (accès aux soins de santé, au logement, aux démarches d'insertion, aux démarches de protection,), le groupe de parole prend tout son sens dans notre objectif principal étant celui de nouer un lien de confiance avec elles et de favoriser un processus de reconstruction personnelle. Leur estime de soi ayant été fortement mise à mal, par des mécanismes de déshumanisation et d'asservissement, il s'agit de tenter de retisser un sentiment de confiance en soi, en l'autre et en l'avenir. Le groupe de parole, par sa dimension groupale, est un outil extrêmement précieux.

Il permet un espace de parole où chaque personne peut témoigner de son parcours et où le retour, l'écoute des autres participantes peut s'inscrire dans une dimension thérapeutique. Valoriser chez l'autre les compétences, les savoir-faire et les savoir-être que la personne a mobilisés, et que bien souvent la personne elle-même ne voit pas, est extrêmement bénéfique. Elle peut, au travers de cette médiation, reprendre une place de sujet. Nous soulignons beaucoup la vulnérabilité de ces personnes-là lors des procédures administratives, alors qu'elles témoignent tant de force et de résilience à être là après tant d'épreuves passées.

Description :

Le groupe de parole est animé par **une psychiatre et un psychologue**, tous les 2 psychanalystes (SPP) et bénévoles au sein de l'association. Ce groupe réunit l'ensemble des travailleurs du champ de manière horizontale. En effet, les deux « psy » sont garants d'un cadre où accueillis et accueillants professionnels sont à égalité de place. La présence et la compétence des deux intervenants leur permettent, à certain moment, de souligner simplement la chaîne associative qui peut se dégager des associations de chacun.

Le groupe a lieu tous les vendredis matin durant 1h15. La régularité nous semble importante afin que cet espace soit repéré et identifié par le public. En effet, les besoins repérés et les demandes exprimées

vont dans ce sens, contrairement à la mise en place antérieure qui était bimensuelle. Toutes les personnes accompagnées par notre service sont les bienvenues à ce groupe de parole. Vient qui veut et peut. Cette souplesse nous semble primordiale pour ne pas faire obstacle. Les seules règles sont la confidentialité (ce qui se dit dans le groupe de parole reste dans le groupe de parole) et le respect de la parole de l'autre afin que chacune puisse s'exprimer en toute sécurité et dans un climat de confiance. Les deux intervenants sont garants de ce cadre.

Profil et nombre de bénéficiaires directs

Le nombre de participante est fluctuant d'une semaine sur l'autre, mais en moyenne il s'agit à chaque fois d'une petite dizaine de personnes. Sur l'année, cela touche une trentaine de personnes.

Résultats attendus

Les résultats attendus au long terme sont de réduire l'anxiété, la dépression, une reprise de confiance en soi, en l'autre et en l'avenir.

Ceci peut s'évaluer lors **de bilans collectifs et lors d'entretiens individuels**. Les résultats attendus sont d'apporter un soutien à la personne afin qu'elle puisse s'appuyer sur cet outil pour restaurer l'image qu'elle a d'elle-même avant tout. L'échange entre participantes et le partage de leurs expériences de vie ouvrent de nouvelles perspectives. En effet, savoir que d'autres personnes sont passées par des expériences de vie similaires et s'en sont aujourd'hui dégagé permet d'apercevoir d'autres alternatives et un nouvel horizon pour l'avenir qui pouvait auparavant paraître obscur. Cet outil est pensé pour que les personnes découvrent ensemble qu'elles ont les solutions en elles-mêmes. Les résultats attendus sont également de retisser du lien social, de permettre aux personnes accompagnées, au travers de cette action, de se réapproprier leur environnement.

VI Actions collectives auprès du public

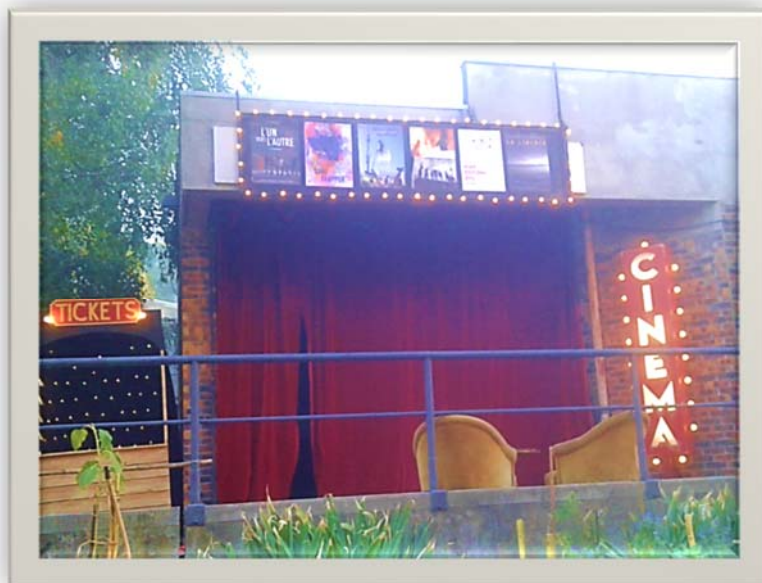
4.1 Actions concernant la santé, les droits sociaux et le droit des femmes auprès du public accompagné au service

Date	Actions collectives
16 mars 2019	Stage de prévention agression
07 mai 2019	Dépistage VIH
09 mai 2019	PSC1 Formation aux premiers secours animée par la Croix Rouge
3 décembre 2019	Dépistage VIH
Tout au long de l'année 2019	Collecte de serviettes hygiéniques à l'initiative de la ville de Grenoble et du CCAS
3 décembre 2019	Hammam

4.2 Actions concernant la culture, les loisirs, les sorties nature auprès du public accompagné au service



5 mars 2019	Film Free Angela
15 mars 2019	Exposition au musée de l'Evêché
25 avril 2019	Repas Banque Alimentaire
30 avril 2019	Journée théâtre
4 octobre 2019	Randonnée
12 octobre 2019	Cabaret du cinéma Goal
15 octobre 2019	Le monde au coin de la rue Je les aime tous



16 octobre 2019	Le monde au coin de la rue Samira
28 novembre 2019	My Ladies Rock MC2
03 décembre 2019	Kid Concert MC2
13 Décembre 2019	Atelier théâtre
19 décembre 2019	Fête de Noël
24 décembre 2019	Film de Noël



4.3 Actions de formation et de sensibilisation

- Rencontre avec l'ensemble des **assistantes sociales** du CROUS de la Région Rhône-Alpes



Intervention auprès d'étudiants éducateurs spécialisés en formation continue à l'IUT

- Intervention auprès d'étudiantes TISF en formation continue à l'IFTS
- Intervention concernant les violences faites aux femmes auprès d'**étudiantes** en formation CESF au **Lycée Louise Michel**



Rencontre avec la coordinatrice du projet **Jasmine de Médecins du Monde** qui lutte contre les violences faites aux travailleuses du sexe

- Rencontre avec l'équipe de la MOUS de la Métro
- Participation à une table ronde animée par le réseau Orspere Samdarra en lien avec l'ouverture du **dispositif d'hébergement pour les victimes de la traite** des êtres humains Pierre Valdo
- Rencontre avec le Corevih
- Rencontre avec l'équipe de la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile
- Rencontre avec l'assistant social de la PASS de la clinique mutualiste
- Participation au réseau mariages forcé
- Participation au groupe vulnérabilité en lien avec des avocats, AdN et ADA
- Participation **aux commissions et sous commissions du parcours de sortie** de prostitution

4.4 Actions de prévention

- | |
|---|
| • 5 interventions auprès d'étudiant(e)s en lien avec la compagnie théâtrale Aparté concernant la prostitution, le travail du sexe |
| • Interventions auprès d'enfants et d'adolescents en ITEP |
| • Rencontre avec un éducateur spécialisé de la MECS Village de l'amitié de Noyarey |
| • Rencontre avec une monitrice éducatrice du foyer de l'enfance du Charmeyran |
| • Rencontre avec le principal du lycée Jean-Jacques Prévert |
| • Participation au diagnostic pour la prostitution étudiante en lien avec la déléguée départementale aux droits des femmes et l'AdN |

IV Statistiques commentées

Synthèse des éléments les plus significatifs sur 2019

La saturation des dispositifs d'orientation ainsi que les situations de plus en plus complexes (problématique de traite d'êtres humains, minoration de droits, problématiques administratives, violences, urgence de solutions pour des personnes ayant des enfants, etc...) font que les accompagnements (globaux) sont de plus en plus longs dans la durée (une moyenne de 2 à 3 ans environ).

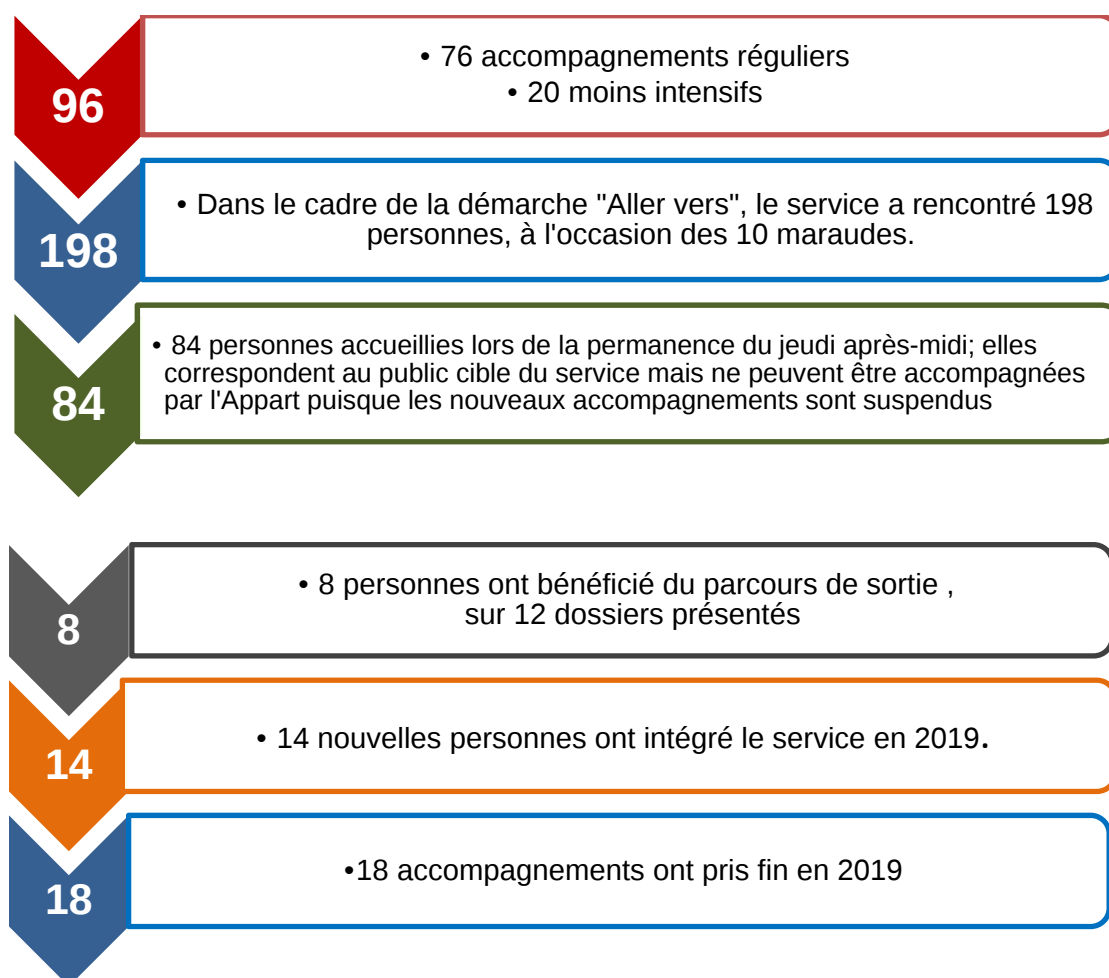
Le financement du service par la DDCS concerne une file active de 60 personnes mais nous en accompagnons beaucoup plus :

76 en accompagnement régulier,
20 en moins intensifs



96 personnes

Nous ne prenons pas ici, en compte les contacts ponctuels (96) ni même les contacts de rue (198).



I- La file active 2019

	Nombre de personnes	%
Personnes accompagnées de manière régulière	76	100 %
Françaises	4	5 %
Etrangères	72	95 %
Dont nouvelles personnes	14	18 %
Françaises	2	14 %
Etrangères	12	86 %
Personnes accompagnées de manière moins intensive	20	100 %
Françaises	6	30 %
Etrangères	14	70 %
Dont nouvelles personnes	5	25 %
TOTAL des personnes accompagnées	96	
Contacts ponctuels * dont 84 sur les permanences du jeudi	96	
TOTAL file active	192	
Contacts de rue	198	

Les accompagnements moins intensifs

Ils correspondent à des personnes qui nous sollicitent encore mais deviennent plus autonomes dans leurs démarches.

Les contacts ponctuels

Ils concernent des personnes :

- Qui suite à un 1^{er} entretien, ont été réorientées vers d'autres services sociaux, leurs difficultés n'étant pas du ressort des missions du service ;
- Pour lesquelles nous avons été sollicités par un tiers (travailleur social, famille...) pour des conseils ;
- Qui ont été suivies par le service et qui reviennent une ou deux fois dans l'année pour donner des nouvelles ou participer à une table ouverte.
- Qui demandent à être accompagnées par le service mais nous n'avons pas la capacité de les accueillir pour un accompagnement plus régulier. Elles viennent régulièrement nous voir pendant les temps de permanences du jeudi.

Aller vers les personnes : le contact de rue

La nuit

Depuis le début de l'année nous sommes allés régulièrement à la rencontre des personnes qui se prostituent dans les rues de Grenoble la nuit.

- **Nous avons effectué 10 maraudes lors desquelles nous avons eu 198 contacts avec des personnes qui se prostituent en rue de nuit.**

Nous réalisons toujours nos maraudes avec des professionnels du CeGIDD qui le font avec nous bénévolement. Ces rencontres sont ainsi l'occasion d'aborder la question de la prévention et de la réduction des risques (VIH, Hépatites, IST, traitement pré-exposition, traitement post-exposition, contraception, IVG, grossesse). Par ailleurs, ce fonctionnement en binôme permet aux personnes de mieux identifier le service du CeGIDD afin qu'elles puissent s'y rendre par la suite, bien que la plupart connaissent bien ce service et s'y rendent régulièrement pour récupérer des préservatifs et réaliser des dépistages.

Cette année nous avons aussi effectué 3 maraudes avec AIDES. Ces moments permettent d'échanger sur les pratiques de chacun et donc de re-questionner nos fonctionnements.

Nous sommes dans le souhait de continuer ces collaborations.

Enfin, nous constatons que plus les mois passent, plus la prostitution en rue semble se réduire. Cette tendance se retrouve sur tout le territoire français. Ce constat pousse le service à se questionner sur l'aller vers et de développer nos outils à destination du public qui se prostitue par le biais d'internet, des réseaux sociaux (intensifier le phoning, création d'un site internet avec messagerie...).

Au cours de l'année 2019 :

L'équipe de l'Appart' a rencontré 192 + 198 personnes sur les temps de maraudes service en situation ou en risque de prostitution.

- L'équipe de l'Appart' a accompagné **de façon intensive 76 personnes** dans leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle parmi celles-ci 4 sont françaises et 72 sont étrangères et 14 sont des nouvelles personnes.
- L'équipe de l'Appart' a accompagné **de façon moins intensives 20 personnes** dans leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle parmi celles-ci 6 sont françaises et 14 sont étrangères et 5 sont des nouvelles personnes,

Soit un total de 96 personnes.

18 accompagnements ont pris fin au cours de l'année 2019. Pour rester à l'équilibre, nous avons pu donc accompagnées 20 nouvelles personnes.

Quelles Suites pour les fins d'accompagnement ?	
Réorientation ou relais	15
Plus de contact	3

En cette année 2019, beaucoup de personnes ont pu accéder à un titre de séjour, ce qui a permis d'enclencher des démarches d'insertion, notamment le travail, le logement et donc un relais avec le droit commun.

Fonctionnement du service

Le service reçoit les personnes sur rendez-vous au bureau ou à l'extérieur, et propose aussi des permanences d'accueil sans rendez-vous au service.

En 2019 : 193 personnes accompagnées ont été reçues pendant la permanence SS RDV du Lundi. Beaucoup plus de personnes demandent à nous voir en rdv ce qui permet aussi de réguler les flux.

En 2019 : 233 personnes qui n'étaient pas accompagnées par le service ont été reçues à la permanence du Jeudi.

L'appart' propose également des temps collectifs autour de repas et de sorties.

En 2019 :

37 tables ouvertes le mardi midi soit 388 repas adultes et 23 repas enfants soit un total de 411 personnes.

175 personnes ont fréquenté les petits déjeuners du vendredi matin. Ces moments sont animés par une travailleuse sociale sur le thème de la santé et du prendre soin. Des partenaires viennent régulièrement sur ces temps forts comme le Cegid, Prométhé, Projet Jasmine (lutter contre les violences sur les travailleuses du sexe) de médecins du monde, la banque alimentaire....

Depuis septembre, une fois par mois, L'association mutualise ces temps. Oasis 38 et l'Appart organise ensemble un temps sur un thème précis toujours en lien avec la santé, comme par exemple « point juridique sur la santé »

Les statistiques qui suivent portent sur les 96 personnes qui ont été accompagnées par le service.

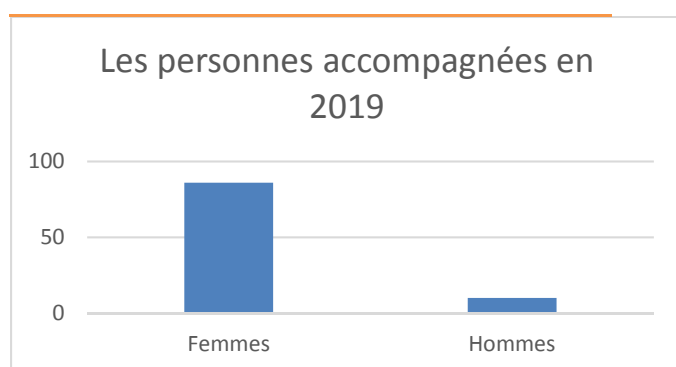
II- Les personnes accompagnées en 2019

Hommes 10

Femmes 86

Total 96

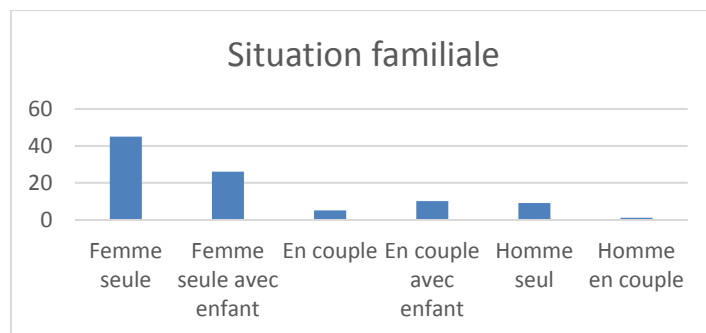
**Dont 19
nouvelles personnes**



L'année précédente, nous avons remarqué une augmentation légère du nombre d'hommes accompagnés. Cette tendance se confirme que ce soit dans les accompagnements ou lors des permanences du jeudi.

A. Leur situation familiale

Accompagnées durant l'année 2019	
Femme seule	45
Femme seule avec enfant	26
En couple	5
En couple avec enfant	10
Homme seul	9
Homme en couple	1
Grossesse	6
TOTAL	96



B. Le nombre d'enfants

Personnes avec un enfant	20
Personnes avec deux enfants	3
Personnes avec trois enfants	2
Personnes avec quatre enfants	2
Personnes avec cinq enfants	2
Personnes avec six enfants	1
TOTAL	30

Personne qui vit avec ses enfants	22
Personne qui ne vit pas avec ses enfants	8

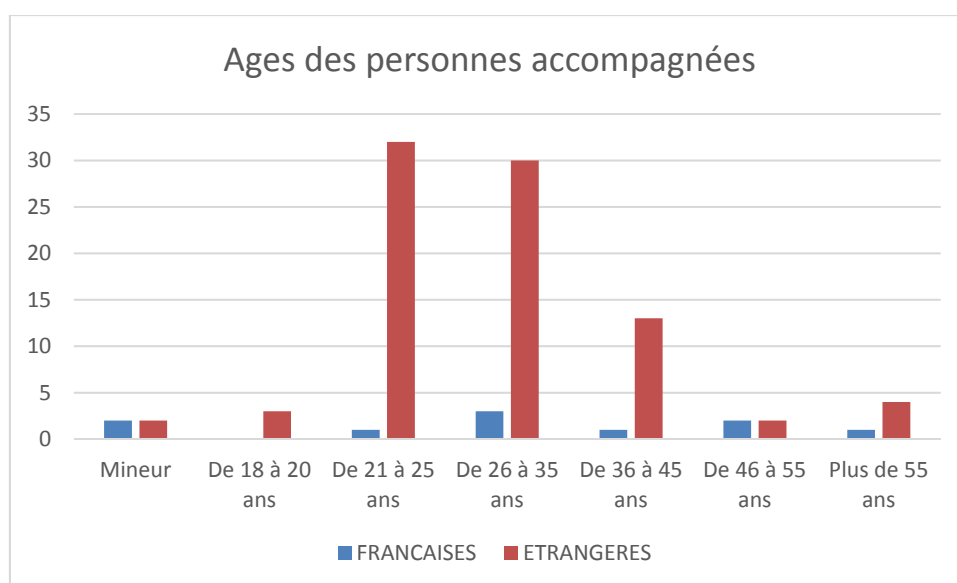
C. Leur âge

a) Age de l'ensemble des personnes accueillies

AGES	FEMMES	HOMMES
Mineur	4	0
De 18 à 20 ans	3	0
De 21 à 25 ans	31	2
De 26 à 35 ans	27	6
De 36 à 45 ans	13	1
De 46 à 55 ans	3	1
Plus de 55 ans	5	0
	86	10

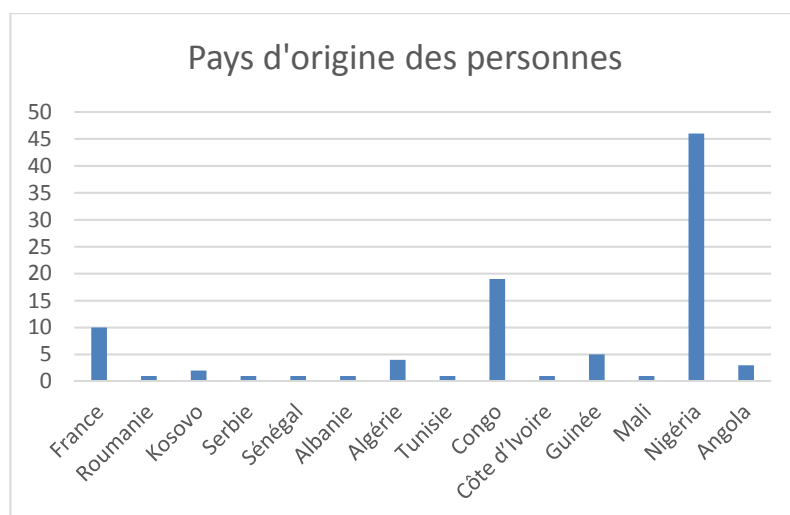
b) Age des personnes accompagnées selon leur nationalité

AGES	FRANCAISES	ETRANGERES
Mineur	2	2
De 18 à 20 ans	0	3
De 21 à 25 ans	1	32
De 26 à 35 ans	3	30
De 36 à 45 ans	1	13
De 46 à 55 ans	2	2
Plus de 55 ans	1	4
Total	10	86



D. Les pays d'origine des personnes

France	10
Roumanie	1
Kosovo	2
Serbie	1
Sénégal	1
Albanie	1
Algérie	4
Tunisie	1
Congo	19
Côte d'Ivoire	1
Guinée	5
Mali	1
Nigéria	46
Angola	3
TOTAL	96



14 nationalités sont représentées au sein du service avec une grande majorité de personnes originaires du Nigéria, pays à l'origine de réseaux internationaux de traite des êtres humains fortement présent en Europe.

France	10
Union européenne	1
Europe hors U.E	4
Afrique sub-saharienne	76
Afrique du nord	5
TOTAL	96

Un constat : Depuis plus de 8 ans maintenant, le service accompagne majoritairement des personnes d'origine étrangères ce qui ne veut pas dire que les personnes françaises ne se prostituent plus mais elles viennent moins dans nos services.

Une projection L'Appart se questionne beaucoup sur la stratégie à impulser pour aller vers ces publics qui ont disparu de nos services, d'où nos réflexions et orientations concernant **le phoning, la création d'un site internet, le diagnostic quant à la prostitution étudiante**....Nous cherchons à diversifier nos outils pour permettre à chaque personne, quelque soit son parcours, de pouvoir se saisir d'un accompagnement individuel au plus proche de ses besoins.

E. Situation administrative

Situation administrative	Nombre de personnes
➤ CNI	11
➤ CNI Citoyen européen	1
➤ Titre de séjour	13
- Titre de séjour d'un an hors étranger malade	3
- Titre Etranger malade	3
- Titre L 316-1	1
- Récépissé	5
- Titre de séjour de 10 ans hors réfugié	1
➤ Demande d'asile	49
- Réfugié	30
- Protection subsidiaire	2
- Procédure normale	12
- Procédure accélérée	5
➤ Autres (sans droit au séjour, mineur)	10
Parcours de sortie de la prostitution	11

F. Expression orale et écrite

➤ Expression orale

Non acquise	19
En cours acquisition	16
Acquise	61
TOTAL	96

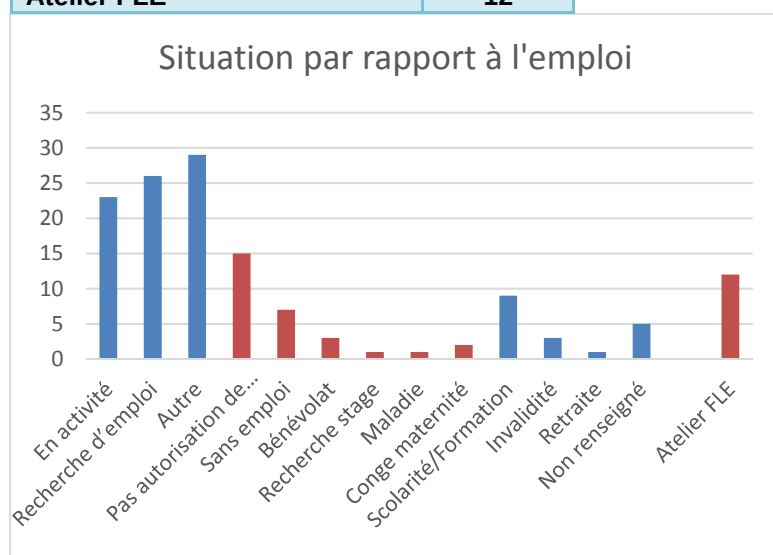
➤ Expression écrite

Non acquise	44
en cours d'acquisition	12
Acquise	40
TOTAL	96

Nous orientons les personnes non francophones au sein d'ateliers socio-linguistiques, l'apprentissage de la langue française représentant une première étape dans le processus d'insertion socio-professionnelle des personnes accompagnées

G. Leur situation par rapport à l'emploi

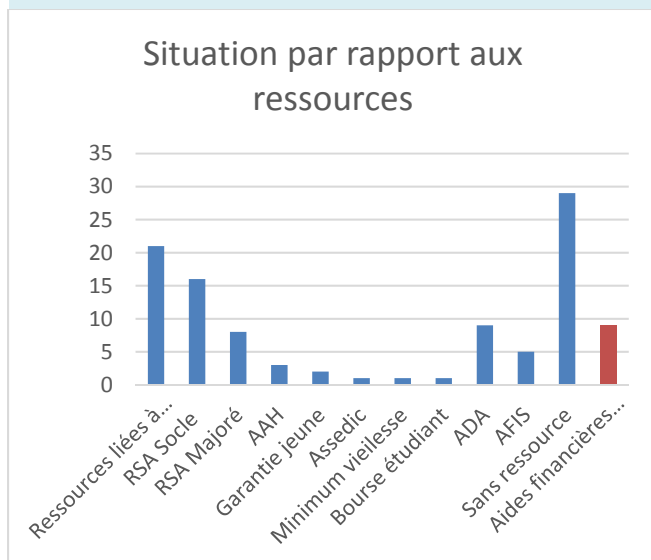
En activité	23
Recherche d'emploi	26
Autre	29
Pas autorisation de travail	15
Sans emploi	7
Bénévolat	3
Recherche stage	1
Maladie	1
Congé maternité	2
Scolarité/Formation	9
Invalidité	3
Retraite	1
Non renseigné	5
TOTAL	96
Atelier FLE	12



La plupart des personnes que nous accompagnons recherchent des temps de bénévolat ou des lieux de stage dans la perspective de travailler sur l'insertion et sur la recherche d'alternatives à la prostitution afin de préparer un avenir différent pour celles qui le souhaitent. Lors de nos accompagnements, nous les incitons à réfléchir sur leurs désirs et sur leurs aspirations. Comment imaginent-elles leur futur ? Que souhaitent-elles ? Nous sommes alors dans le cœur de notre métier, sur une réflexion personnelle, individuelle de leur place dans le système prostitutionnel.

H. Leur situation par rapport aux ressources

Ressources liées à l'emploi à un stage	21
RSA Socle	16
RSA Majoré	8
AAH	3
Garantie jeune	2
Assedic	1
Minimum vieillesse	1
Bourse étudiant	1
ADA	9
AFIS	5
Sans ressource	29
Aides financières (CCAS, Aide départementale mineur, Ofii, Emmaüs...)	9



En 2019, 21 personnes accompagnées vivaient des ressources de leur emploi ou de leur formation, 24 étaient allocataires du RSA, 3 percevaient l'AAH, 9 l'ADA en lien avec leur demande d'asile et une la garantie jeunes.

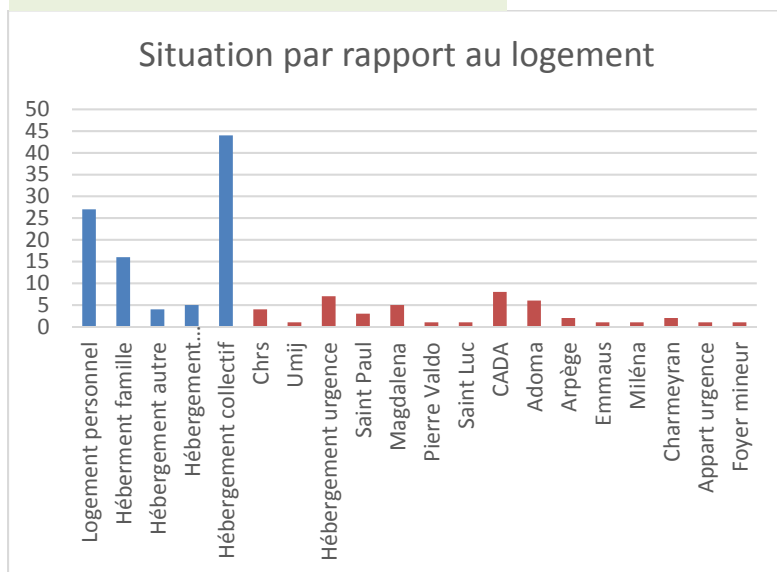
On peut noter que **5 personnes sur 12 personnes bénéficient du parcours de sortie**. Cela peut signifier que grâce au parcours, les personnes acquièrent de l'autonomie financière rapidement.

29 personnes n'ont perçu aucune ressource, ce qui renforce la vulnérabilité de leur situation et vient faire obstacle au processus de réinsertion et de recherche d'alternatives à la prostitution.

Afin de les soutenir dans la prise en compte de leurs besoins fondamentaux, nous déposons des demandes d'aides financières facultatives auprès du CCAS, des fonds d'aide aux jeunes urgent auprès de la METRO et des demandes de secours d'urgence et d'allocations mensuelles auprès du Conseil Départemental pour les familles.

I. Le logement

Logement personnel	27
Hébergement famille	16
Hébergement autre	4
Hébergement Rue/Squat	5
Hébergement collectif	44
Chrs	4
Umij	1
Hébergement urgence	7
Saint Paul	3
Magdalena	5
Pierre Valdo	1
Saint Luc	1
CADA	8
Adoma	6
Arpège	2
Emmaüs	1
Miléna	1
Charmeyran	2
Appart urgence	1
Foyer mineur	1
TOTAL	96



Progression de l'hébergement dans du collectif : Un chiffre ressort de manière prépondérante cette année, c'est l'hébergement dans le collectif. En effet, 44 personnes vivent dans du collectif au lieu de 29 l'année dernière.

Cette augmentation importante 52 % pose question et rajoute à la précarité. Ce n'est pas simple de cohabiter lorsque son intimité a été attaquée souvent durement. Il existe parfois de fortes tensions entre les personnes hébergées alors que l'hébergement autonome peut permettre de retrouver un peu de son intégrité, cet espace si longtemps bafoué.

Cependant, nous constatons que la majorité (73%) des personnes ont pu accéder à une mise à l'abri mais seulement 25% sont dans des logements autonomes. Le parcours pour accéder à du logement autonome reste tendu

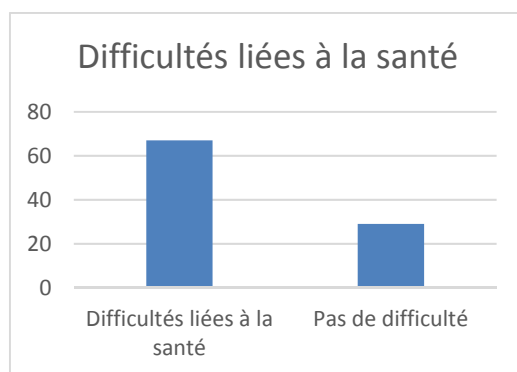
J. Leur couverture sociale

Ont une couverture sociale	88
Sans couverture sociale	8
TOTAL	96

K. Difficultés liées à la santé

Difficultés liées à la santé	67
Pas de difficulté	29
TOTAL	96

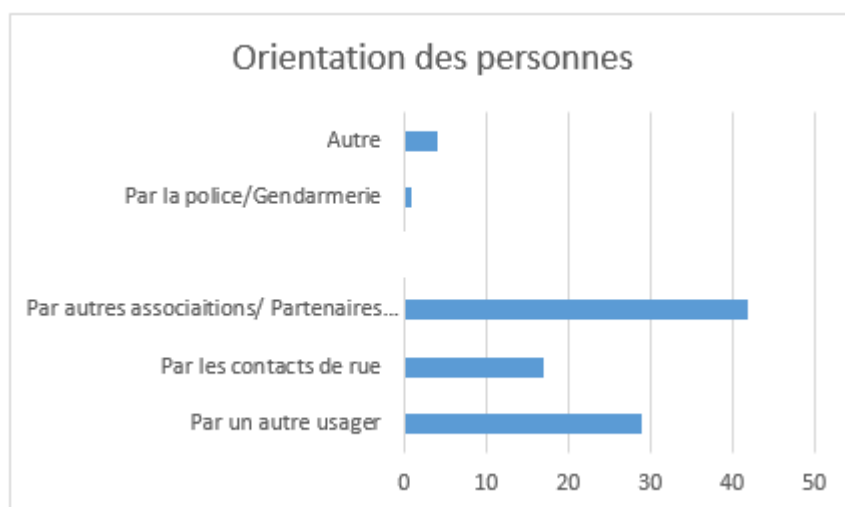
L'accompagnement vers la santé est un axe prioritaire. Il est à rappeler que les personnes prostituées sont sur-exposées aux violences. L'écoute de leur parcours de vie passé et actuel est une explication aux problématiques de santé physique ou psychique.



LEUR ARRIVEE A L'APPART

A. Comment les personnes sont entrées en contact avec l'Appart

Par un autre usager	29
Par les contacts de rue	17
Par autres associations/Partenaires sociaux	45
Autre	4
Par la police/gendarmerie	1
TOTAL	96

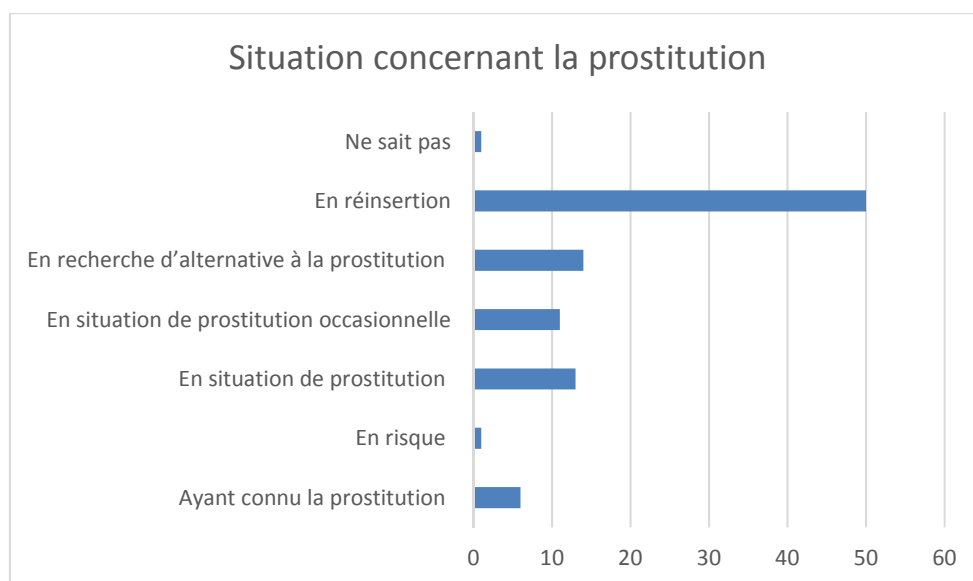


B. Leur situation concernant la prostitution

Ayant connu la prostitution	6
En risque	1
En situation de prostitution	13
En situation de prostitution occasionnelle	11
En recherche d'alternative à la prostitution	14
En réinsertion	50
Ne sait pas	1
TOTAL	96

La majorité des personnes qui nous sollicitent exprime une demande et un soutien quant à la recherche d'alternatives à la prostitution.

Cependant, nous accueillons également des personnes en situation de prostitution, travailleuses du sexe qui ne sont pas dans cette demande-là. C'est pourquoi nous rappelons que l'arrêt de la prostitution n'est en aucun cas une condition d'accueil au service. Nous accompagnons les personnes dans le respect de leurs choix de vie, là où elles en sont et là où elles veulent aller.



Personnes en risque de prostitution : personnes qui cumulent des fragilités : isolement, rupture familiale, violences subies, errance, absences d'interlocuteurs et de réponses majoritairement des jeunes pour qui la prostitution peut sembler être un recours.

Personnes en situation de prostitution : personnes qui se prostituent de manière régulière, les formes de prostitution étant très variées.

Personnes en situation de prostitution occasionnelle : prostitution d'appoint pour des personnes dans une situation financière précaire et/ou en détresse affective.

Recherche d'alternative : personnes pour lesquelles un processus de maturation d'un nouveau projet de vie est engagé.

Personnes en réinsertion : personnes engagées dans un processus de réinsertion, des démarches sont en cours pour la mise en œuvre d'un nouveau projet de vie

C. Les formes de prostitution

Dans la rue/lesroutes	24
Prostitution indoor	17
Non précisé	2

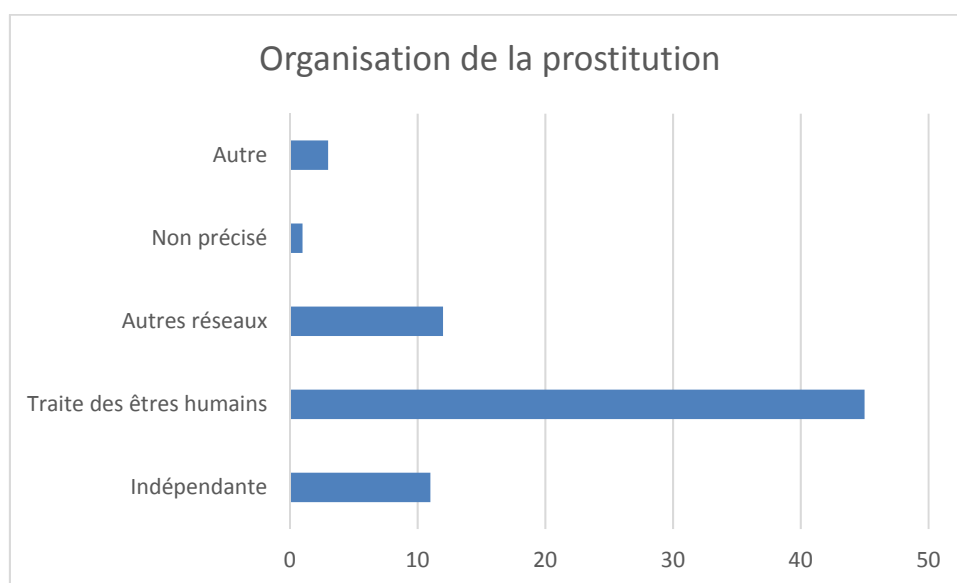
Objectif : la prostitution indoor

Nous souhaitons développer nos actions d'aller vers le public concerné par la prostitution indoor. En effet, la prostitution de rue n'est que la partie visible, émergée de l'iceberg. La prostitution s'est considérablement développée par le biais d'internet, des réseaux sociaux, au sein d'établissements privés et nous travaillons à adapter nos interventions afin que notre service soit repéré et que les personnes concernées puissent nous solliciter si besoin.

D. Organisation de la prostitution

Indépendante	11
Traite des êtres humains	45
Autres réseaux	12
Non précisé	1
Autre	3

La majorité des personnes qui sollicite notre service sont victimes de réseaux de traite des êtres humains. Ceci n'exclue pas les autres formes de prostitution mais souligne le développement massif des réseaux d'exploitation.



La permanence du Jeudi Pour les personnes **non-accompagnées** par le service

Une demande supérieure à l'offre

Le service L'Appart n'est pas en capacité d'accueillir toutes les nouvelles personnes qui sollicitent un accompagnement global au sein de notre service. En effet, le nombre de demandes d'accompagnement global ne cesse d'augmenter alors que nos moyens humains et financiers au contraire ne cessent de diminuer. Nous avons à cœur de sauvegarder un accompagnement global auprès du public accueilli et celui-ci ne pourrait être de qualité si nous augmentons massivement notre file active.

Sachant par ailleurs que les personnes victimes de traite des êtres humains sont désinformées, maintenues sous emprise et isolées de la part des réseaux, mais aussi que les personnes en situation de prostitution / travailleuses du sexe sont sur-exposées aux violences et n'osent pas toujours solliciter de l'aide par crainte du jugement et du regard de l'autre, mais aussi sachant que passer le pas du service reste parfois une étape difficile, fermer la porte du service aux nouvelles personnes n'est pas une solution satisfaisante pour notre équipe.

La nécessaire permanence : C'est pourquoi, nous avons fait le choix de mettre en place une permanence pour les nouvelles personnes tous les jeudis après-midi. Sans rendez-vous dans un premier temps, l'afflux du nombre de personnes ne nous permettait pas de recevoir les personnes dans des conditions satisfaisantes ni pour elles, ni pour nous. Nous avons alors mis en place un planning de rendez-vous.

Parfois, le délai peut être de quelques semaines mais cette solution permet de rencontrer les personnes dans de bonnes conditions et de les inscrire dans une temporalité. En effet, les personnes ont parfois tendance à nous solliciter de manière intempestive. L'intégration d'un cadre s'inscrit également dans un processus d'insertion. Proposer des plages horaires a été réfléchi également pour éviter que les personnes se retrouvent en salle d'attente. Nous restons vigilants à cela car des relations d'emprise existent entre elles et nous ne maîtrisons pas les places des unes vis-à-vis des autres. Les rendez-vous permettent de se rencontrer dans un cadre contenant et sécurisant.

Au total, nous avons rencontré 96 personnes lors des permanences du jeudi après-midi et conduit 233 entretiens individuels.

Voici quelques éléments statistiques concernant le profil du public accueilli :

- **L'âge**

L'âge	
Moins de 18 ans	6
18 - 25 ans	38
25 - 35 ans	32
35 - 45 ans	8
Plus de 45 ans	1
Non renseigné	11

Les personnes rencontrées lors des permanences du jeudi après-midi sont jeunes, la moitié ayant moins de 25 ans. Nous sommes dans en lien avec les services accompagnant les jeunes : mission locale, point accueil jeunes, école de la deuxième chance, services de prévention spécialisée, mecs. Ce sont d'ailleurs parfois ces services qui sont à l'origine de l'orientation de la personne au service.

- **La nationalité**

Nationalité	
Nigéria	58
RDC	14
France	7
Angola	6
Roumanie	6
Congo Brazzaville	2
Algérie	1
Guinée	1
Cameroun	1

De la même manière que les personnes inscrites dans un accompagnement global, les nouvelles personnes qui sollicitent le service sont majoritairement nigériennes, puis nous retrouvons les personnes originaires de la République du Congo puis les personnes françaises et originaires d'Angola.

Particularité des femmes originaires d'Europe de l'Est :

Il est à noter que les **6 personnes d'origine roumaine** rencontrées l'ont été dans le cadre du démantèlement d'un réseau de proxénétisme.

Notre service avait alors été contacté par la Gendarmerie afin de rencontrer individuellement six femmes identifiées victimes. Aucune n'a souhaité s'engager dans la poursuite d'un lien avec nous, ce qui rappelle à nouveau notre difficulté à entrer en relation avec ce public. En effet, nous rencontrons également **des femmes originaires d'Europe de l'Est** lors de nos maraudes mais **rares sont celles qui passent la porte du service**.

- Face à ce constat, nous émettons plusieurs hypothèses, telles la barrière de la langue, la pression et le contrôle exercés par les réseaux, l'inadaptation de notre intervention.

- **Le genre**

Le genre	
Femmes	90
Hommes	6

Proportion identique : Il est intéressant de noter que nous retrouvons sensiblement la même proportion entre les femmes et les hommes que dans les statistiques des personnes inscrites dans un accompagnement global. Le public féminin reste donc majoritaire. Ceci souligne les rapports inégaux entre femmes et hommes, les personnes en situation de prostitution étant majoritairement des femmes et les clients majoritairement des hommes. Pour autant, bien que minoritaires, nous accueillons également des hommes, ce que nous rappelons régulièrement car dans nos représentations, les hommes, et d'autant plus les hommes victimes de proxénétisme ou de réseau de traite des êtres humains ne sont pas les personnes auxquelles on pense.

- **Situation quant à la prostitution et parcours migratoire**

La majorité des personnes nigérianes rencontrées sont victimes de réseaux de traite des êtres humains. L'exploitation sexuelle a commencé en Italie, étant la porte d'entrée de l'Europe compte tenu du parcours migratoire actuel. L'exil, notamment la traversée du désert puis le séjour en Lybie où les violences sont massives, représente un souvenir traumatique pour toutes et tous. En France, l'exploitation sexuelle peut avoir eu lieu dans différentes villes sur commande du réseau.

Plus rarement, certaines personnes ont transité et ont été exploitées en Turquie puis en Grèce.

Les personnes en provenance d'Angola connaissent des parcours migratoires spécifiques, l'exploitation sexuelle en Europe ayant lieu au Portugal.

Les personnes originaires de RDC évoquent davantage la prostitution comme un recours pour survivre, face à l'absence de droit au séjour, de ressources et d'hébergement.

Les hommes rencontrés évoquent souvent une activité de prostitution exercée dans des lieux privés, tels les saunas, clubs privés, bars de nuit, boîtes de nuit. Ils évoquent des femmes et des hommes en tant que client(e)s de la prostitution.

- **Orientation :**

Les personnes sont orientées au service soit par l'intermédiaire de nos partenaires, soit par le biais d'une autre personne elle-même accompagnée par notre service, soit suite à une rencontre lors de nos maraudes.

1. Dans le cadre de notre **démarche d'aller vers**, nous allons à la rencontre des personnes qui se prostituent en rue la nuit dans l'agglomération grenobloise. Nous leur présentons alors notre service et ses missions dans une démarche d'information et d'accès aux droits mais également de prévention et de réduction des risques. Nous proposons aux personnes souhaitant nous rencontrer un rdv sur ces temps de permanence pour prendre le temps d'échanger dans un autre cadre, en rappelant nos principes de confidentialité et de libre-adhésion.
2. Le **bouche à oreille** entre les personnes prostituées / travailleuses du sexe fonctionne également très bien. Nous ne sommes pas dupes concernant le fait que les réseaux orientent aussi leurs victimes vers nos services dans une logique d'instrumentalisation, notamment pour des demandes financières, d'ouverture de droits. Nous rencontrons alors souvent des personnes primo-arrivantes, méfiantes, qui témoignent de récits de vie stéréotypés. Notre action vise alors à les informer de leurs droits et de leur faire un retour de nos inquiétudes quant leur situation. A l'inverse, des victimes nous sollicitent suite à l'incitation d'un tiers de confiance, accompagné lui-même par le service, qui tissent un lien de confiance avec nous et pu libérer une parole. Voir que cela n'a pas engendré de malheur mais au contraire a permis un apaisement chez l'autre peut participer à une prise de contact avec notre service.
3. Les **orientations par nos partenaires** représentent la part la plus importante, ce qui justifie la poursuite du travail partenarial engagé et des actions de sensibilisation menées :

Nous repérons que l'orientation au service est initiée fréquemment par l'ADA (association demandeurs d'asile) et la PADA (plateforme d'accueil des demandeurs d'asile), services qui accueillent les personnes en situation de demande d'asile. En effet, l'adresse vers notre service intervient suite au repérage d'éléments d'identification de victime de traite des êtres humains. Cette orientation est d'autant plus importante que l'OFRPA et la CNDA attendent comme élément de distanciation du réseau que la personne se soit engagée dans un accompagnement avec une association spécialisée. Ceci n'est pas sans nous poser problème, puisque notre service ne peut pas accompagner toutes les personnes qui nous sollicitent. Grâce à ces permanences, nous pouvons tout de même tisser un lien dans l'attente d'un accompagnement possible et joindre une attestation à l'OFPPA et la CNDA lorsque la personne est convoquée.

Les dispositifs d'hébergement (CADA, HUDA) sont également des prescripteurs importants, travaillant en grande proximité.

L'association Magdalena qui réalise des maraudes également à destination des personnes en situation de prostitution, proposant un accompagnement spirituel mais également parfois un hébergement bénévole nous oriente également de nombreuses personnes. Notre collaboration s'inscrit en complémentarité, notre service social proposant une médiation vers l'accès aux droits et un soutien pour les différentes démarches à mettre en place.

Nos partenaires de la santé (centre de dépistage, planning familial, centres de santé...) complètent également la liste des services prescripteurs. En effet, les échanges autour du corps, des conduites à risques, de la santé sexuelle sont une occasion d'aborder dans un cadre confidentiel et sécurisant le vécu en lien avec la prostitution, le travail du sexe.

Notre service travaillant en étroite proximité avec les autres associations luttant contre les violences faites aux femmes, celles-ci nous orientent également des personnes concernées par nos missions spécifiques.

Les associations bénévoles telles le Secours Catholique, la Cimade, l'Apardap, le Local des Femmes sont également des partenaires prescripteurs.

Pour conclure, une personne nous a été orientée par le réseau Ac Sé dans le cadre d'une demande d'éloignement géographique, la personne étant en danger dans la ville où elle résidait.

- **Demandes exprimées**

Les demandes exprimées sont celles de pouvoir bénéficier d'un accompagnement global et d'un soutien dans les démarches administratives, d'hébergement, de santé ou de protection. Pour d'autres, la demande repose sur l'accès à un espace de parole et d'écoute, ayant le besoin de déposer et de témoigner quelque chose de leur parcours ou une parole passée sous silence jusque-là.

- **Situation administrative**

La majorité du public accueilli est engagée dans des démarches en lien avec l'asile, sollicitant une protection. La difficulté pour les personnes victimes de traite des êtres humains réside dans le fait que les craintes et les persécutions n'existent pas uniquement dans le pays d'origine mais également en France.

Nous accueillons des personnes primo-arrivantes, en procédure Dublin, en procédure normale ou en procédure accélérée. Les demandes de soutien dans le cadre de demande de réexamen sont fréquentes, la demande d'asile initiale ayant été déboutée, la personne étant encore à ce moment-là sous l'emprise du réseau.

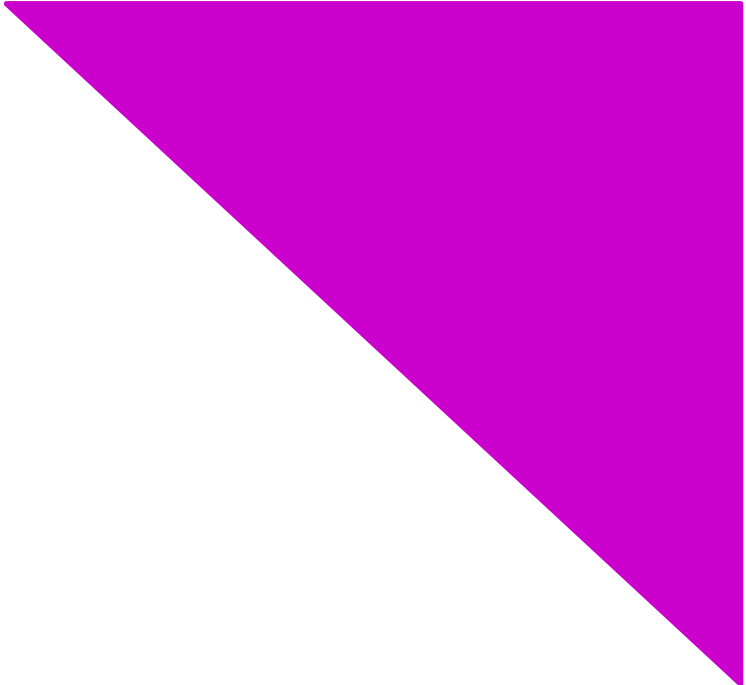
- **Situation au regard de l'hébergement**

Concernant l'hébergement, la moitié du public accueilli ne dispose pas de solution d'hébergement sécurisante, étant à la rue, en squat, chez des tiers, en sous-location, dans des hébergements gérés par le réseau, ce qui fait de l'accès à un hébergement une demande prioritaire. Nos appels au 115 et nos interpellations auprès de l'OFII sont fréquents. L'ouverture du dispositif d'hébergement pour les victimes de traite des êtres humains par l'association Pierre Valdo a permis l'accueil de plusieurs personnes accueillies lors de ces permanences.

- **Critères d'accompagnement :**

Lorsque des accompagnements prennent fin ou deviennent moins intensifs, nous avons alors la possibilité d'accompagner des nouvelles personnes. Pour cela, nous nous appuyons sur différents critères, lors de bilans trimestriels, qui sont les suivants :

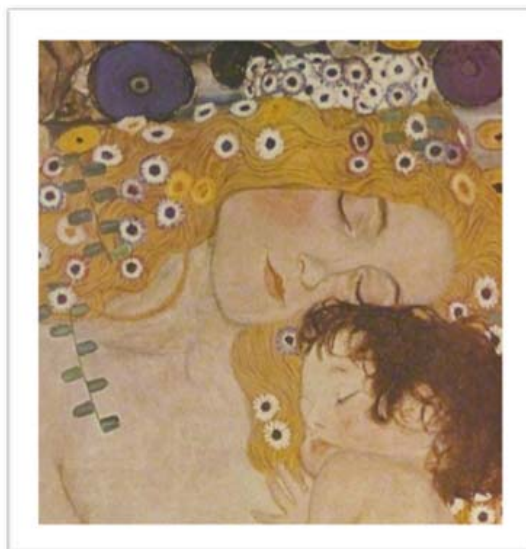
- ✓ Urgence de la situation : urgence sanitaire (violences, demande traitement post-exposition...) ; demande de protection (dépôt de plainte, demande d'éloignement géographique), urgence administrative (centre de rétention...)
- ✓ Minorité de la personne
- ✓ Ancienneté de la demande
- ✓ Cheminement opéré par la personne au fil de nos rencontres



Chapitre 3 : Oasis 38

Sommaire

I.	IML, un an de fonctionnement	p.73
	1. Le parc immobilier	
	2. Une équipe à l'écoute	
	3. Le public cible « en vacance »	
II.	Ateliers et information	p.75
	1. S'organiser et planifier	
	2. Dépannage produits d'hygiène, coin braderie	
III.	50 ans de l'IFTS, Oasis 38 était là !	p.76
IV.	Tranche de vie / vignette	p.76
V.	Statistiques 2019	p.79



Gustav KLIMT, « Mère et enfant » 1905 –
affiché dans l'espace d'accueil d'ALTHEA



Salon d'accueil Oasis 38

Oasis 38

I. Intermédiation locative : 1 an de fonctionnement

Un an de fonctionnement sur ce dispositif. La captation de logement respecte le cahier des charges qui prévoit des logements à loyer modéré, dans le diffus, hors zone sensible, captés auprès de bailleurs privés.

L'équipe de travailleurs sociaux s'engage pleinement dans ce dispositif qui demande la mise en œuvre d'un accompagnement allégé et participe à l'étude des dossiers et aux entretiens d'orientation.

Pour autant, 2019 n'a pas marqué un fonctionnement probant de ce dispositif qui souffre d'une difficulté d'orientation et de fléchage du public cible.

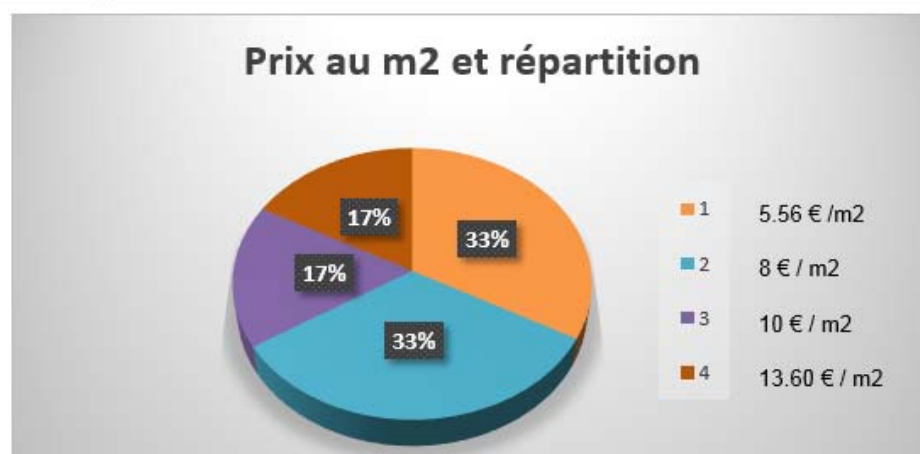
1.1 Le parc immobilier dédié à l'IML

L'IML en sous-location prévoit la captation sur le parc privé. On sait que le marché de l'immobilier grenoblois est tendu et que les bailleurs privés sont généralement d'avantage dans une démarche de placement et d'optimisation que dans un raisonnement sociale ou solidaire.

Ainsi, le prix du m2 est élevé sur l'agglomération.

Pour autant, il est important de porter une attention particulière à la démarche de captation puisque ce sont les familles qui paieront leur loyer : il s'agit donc à la fois de trouver un logement agréable tout en veillant à ne pas les mettre en difficulté financière.

Les 6 nouveaux logements (5 sur 2019 et 1 début 2020) sont opérationnels ;



1.2 Une équipe à l'écoute

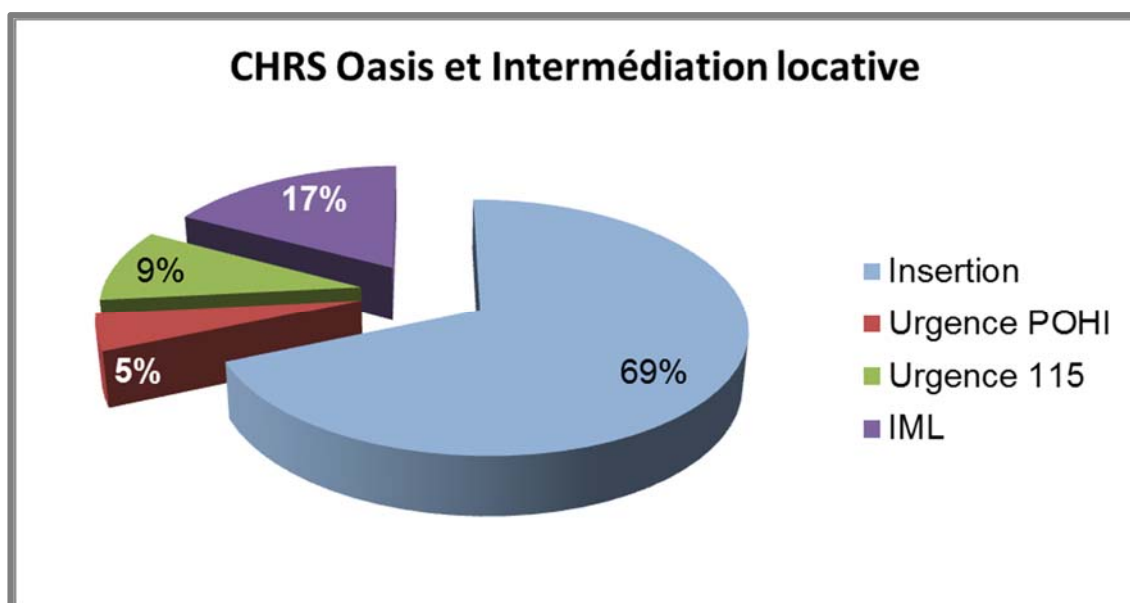
Les travailleurs sociaux prennent connaissance des modalités de l'accompagnement spécifique que prévoit le dispositif Intermédiation locative. Ils participent à l'étude des orientations et aux entretiens, attentifs à ce nouveau public ne nécessitant qu'un accompagnement léger.

1.3 Le public cible en « vacance »

Le public cible de ce dispositif ne semble pas être au rendez-vous et l'on regrette de devoir constater une large vacance de nos logements dédiés.

En effet, seuls 2 logements seront occupés en 2019 : l'un dès janvier et l'autre à partir de début mai.

L'ensemble des partenaires engagés dans l'IML (en mandat de gestion ou sous location) se réunit donc régulièrement dans les locaux de la DDSC afin de réfléchir une communication de terrain permettant de sensibiliser les acteurs de proximité et de faire émerger des candidatures de familles correspondant au pré requis de l'IML.



II. Ateliers et information

Parler, s'exprimer, faire circuler l'information mais aussi écouter et mettre en œuvre des démarches, des projets. La parole est le vecteur majeur de toute communication mais d'autres techniques peuvent également faciliter la circulation de l'information.

2.1 S'organiser et planifier



Une nouvelle signalétique permet de s'organiser et de planifier sa participation à différents ateliers et sorties.

Le tableau dédié est désormais repéré par les personnes hébergées et, bien souvent, une fiche d'inscription vient finaliser un engagement dans l'activité

2.2 Dépannage produits d'hygiène et coin braderie

Les produits de 1^{ère} nécessité hygiène ou alimentation sont disponible pour les personnes accompagnées. De la même manière, le coin braderie propose des vêtements selon la saison, et sont régulièrement réassortis.

On trouve désormais des vêtements d'adulte, sacs à main, lingerie, anorak, bottes, ainsi que des vêtements d'enfants ou de bébés.

La solidarité fonctionne et certains déposent des vêtements propres et repassés en échange de vêtements qu'ils trouveront à leur goût dans cette braderie solidaire.

En lien avec le service l'Appart, les équipe d'oasis ont participé à une démarche visant à récolter des protections périodiques, dans le cadre d'une initiative de la ville de Grenoble ;



III. 50 ans de l'IFTS Oasis 38 était là !

Pour fêter ses 50 ans, l'IFTS a proposé à ses partenaires associatifs de venir présenter une action culturelle mise en place avec des personnes accompagnées. Oasis 38 a profité de cette belle occasion pour présenter son atelier chant.

Après avoir dit oui, cette présence à la journée de l'IFTS en septembre 2019 a demandé une préparation régulière à l'équipe éducative et aux personnes de l'atelier. Il s'est agrandi puisque d'autres femmes ont rejoint le groupe pour la journée festive.

De juin 2019 à fin août 2019, une dizaine de personnes hébergées et deux travailleurs sociaux (l'équipe tournait à tour de rôle) se sont retrouvés chaque mardi pendant une heure et demi à Oasis 38 pour répéter des chansons déjà apprises pendant l'atelier. Chaque femme a rajouté des chansons de son pays. Le répertoire était polyglotte et chacun s'est mis au diapason de l'anglais, de l'ingala, du portugais et du français.

Tout le monde a été présent pendant les répétitions qui se sont faites pendant deux mois dans la bonne humeur et se finissant par des danses collectives. Un très joli moment de partage et la joie ressortait chez tous les participants avec un seul ténor dans la chorale : Régis !

Fin août : la journée de l'IFTS avançait à grands pas et quelques appréhensions commençaient à monter pour certain car nous allions chanter devant un public assez nombreux. Mais cette pression a été le moteur de notre participation à tous.



A l'occasion des 50 ans de l'IFTS
(Institution de Formation des Travailleurs Sociaux)

L'équipe d'Oasis 38 vous invite

Le vendredi 21 mai à 13 h 30 à Oasis

pour venir discuter ensemble
d'un projet commun autour d'un spectacle « chanté » dans le
cadre des 50 ans d'une école pour les travailleurs sociaux.

Nous vous attendons nombreux !

L'équipe d'Oasis 38



20 septembre 2020 : Jour J

Rendez-vous à 11h30 à Oasis 38 pour un dernier filage. Nous chantons à 13h00. Nous nous étions mis d'accord sur notre tenue pour le spectacle. Les femmes sont arrivées dans de superbes robes colorées ainsi que les travailleurs sociaux (Sauf Régis !). Départ en groupe pour l'IFTS.

13h00 : C'est à nous ! Le soleil est au rendez-vous, nous chantons pendant une demie-heure dans le jardin de l'IFTS, rempli d'étudiants, d'enseignants et de partenaires. Christine a présenté rapidement Oasis 38, l'atelier chant et ce groupe et c'est parti !!!!

Applaudissements, rappels, des retours sympathiques de tout le monde ! Une journée inoubliable. Les personnes que nous accompagnons ont été ravies, c'est une belle parenthèse dans leur quotidien **et dans celui des travailleurs sociaux**. Elles ont envie de recommencer.

En écrivant ces quelques lignes, mon émotion se ravive. Je n'avais pas vécu, depuis longtemps, un tel moment où ma fonction de travailleur social s'efface et laisse place à un temps collectif où chacun est juste heureux d'être là.

Valérie MACHET
Assistante sociale



Dauphiné Libéré, 25 septembre 2019

IV. Tranche de vie / Vignette

Madame E est née à dans le sud de la France en 1957 (63 ans), d'une mère employée de maison et de père inconnu (c'est indiqué sur son acte de naissance). Elle a grandi dans une famille d'accueil de la DDASS, dans une ferme du centre de la France, avec d'autres enfants de la DDASS. Elle dit n'être jamais allée à l'école ; c'est « sa mère adoptive qui lui a tout appris » : lire, écrire, travailler dans la ferme auprès des animaux, faire la cuisine et le ménage.

Madame E vient vivre dans la région grenobloise ; elle travaille avec son compagnon dans un château de la région ; elle a une fille (1985), qui est placée ; quand je lui demande pourquoi sa fille n'a pas grandi avec elle, elle me dit qu'elle n'avait pas le temps de s'occuper de sa fille et que c'est pour cela qu'elle a été mise en « nourrice » ...

Madame E est hébergée par le foyer de l'association ADAF, du temps où ce lieu s'appelait « Le Far » avant 1988. Elle en parle comme d'un moment dans son histoire, où elle se sentait bien ; la directrice avait confiance en elle, dit-elle, car elle lui faisait nettoyer son lieu de vie...

Madame E quitte le foyer puis revient quelques années plus tard au CHRS OASIS 38. Elle intègre une chambre dans un appartement collectif d'un foyer SONACOTRA (ADOMA). Elle est accompagnée par différents travailleurs sociaux durant quelques temps avec des moments d'interruption. Je reprends l'accompagnement début 2017 puisqu'elle me connaît car je l'ai accompagnée régulièrement pendant les absences des travailleurs sociaux référents...

Depuis janvier 2018, nous nous rencontrons environ toutes les semaines. Madame a déménagé dans un T1 bis en individuel qui dépend du CHRS. Le déménagement a été un bouleversement car madame souffre semble-t-il, d'un syndrome de Diogène (tendance à accumuler des objets dans un lieu qui finissent par prendre toute la place) et n'avait pas bougé depuis de nombreuses années...

Depuis tous ces mois, une relation de confiance s'est instaurée entre nous, en lien avec le directeur très à l'écoute et grâce à la disponibilité des collègues. Madame a repris le paiement de sa participation financière ; un logement neuf peu cher avec chauffage collectif lui sera attribué en janvier 2020, avec entrée courant juillet ; il a fallu refaire sa carte d'identité pour le bailleur, chose qu'elle ne voulait pas faire auparavant, car « l'ancienne suffisait » malgré mes demandes... Madame dit ne pas pouvoir vivre seule mais veut tenter de vivre dans ce logement car elle n'en a jamais eu un à son nom et neuf ! Mais elle continue à pleurer chaque semaine, surtout en fin de mois, quand elle n'a plus d'argent (elle perçoit le RSA le 7 du mois, et le 22 il n'y a plus rien) et plus de cigarettes ; elle ne peut vivre seule, il lui faut quelqu'un qui vive avec elle, pour l'aider dans son quotidien, quand elle a peur de mourir seule, quand elle tombe... Elle a soutenu son ancien ami pendant des années, en vivant presque chez lui : elle allait lui faire ses courses, sa cuisine et son ménage, le changeait... Ce monsieur est mort d'un cancer fin août 2019.

Madame est assez difficile à accompagner, surtout après le 22 du mois ; il semble qu'elle s'angoisse beaucoup du fait de ne plus pouvoir fumer et avoir quelques sous pour acheter du pain ; cela se traduit par beaucoup de récriminations, de plaintes que personne ne l'aide, qu'elle est seule ; elle semble ne plus entendre ce que je peux lui dire ou mes propositions.

Des exemples pourront aider à comprendre ce qui se passe :

- Elle se plaint d'être trop fatiguée pour marcher car elle n'a plus de sous pour prendre le tram ; au début, je lui donnais une carte de 10 tickets de bus, mais depuis un an, je lui dis qu'elle peut prendre une carte OURA de la TAG et que cela ne lui coûterait que 2.50 par mois ; elle m'oppose le fait qu'elle a un vélo (en panne et qu'elle veut réparer depuis deux ans), puis elle me dit qu'elle ne veut pas qu'on sache où elle habite... A ma question, « qui ça on ? » elle fait un pas de côté, puis devant mon insistance, elle dit « mes anciens colocataires, je ne veux pas qu'ils sachent où j'habite » ; c'est pour cela qu'elle ne veut pas mettre son nom sur la boîte aux lettres...
- Une autre fois, elle se plaint durant plusieurs semaines de douleurs aux pieds ; lors du RDV chez le médecin, il lui propose une crème spéciale (champignon sur un ongle) ; je propose une infirmière à domicile. Elle ne voudra jamais et ne se soignera pas... bien que je lui ai montré comment faire plusieurs fois ; elle dira « j'ai du mal à me tenir avec la jambe pliée et levée et je ne sais pas bien faire » ; « non, je ne veux pas d'infirmière » ...

Voilà ! Beaucoup de choses pourtant ont été faites... Je pense à l'orienter ensuite vers une pension pour personnes âgées avec vie collective tout en ayant son logement... Mais cela risque de prendre du temps car Madame oscille entre son désir de vivre chez elle tranquillement et ses peurs d'y vivre seule ; il faudra aussi trouver une place qui lui convienne...

Christine GAMBLIN,
Educatrice

V. Statistiques 2019

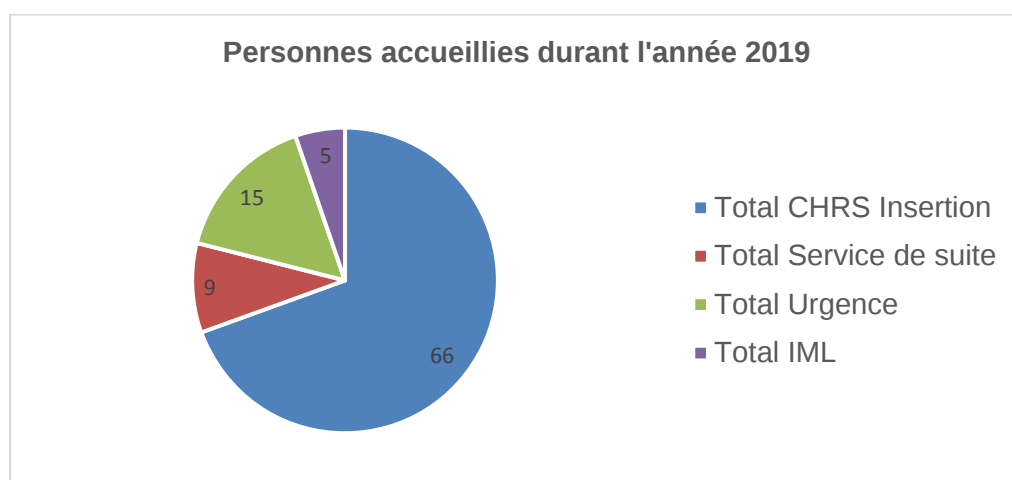
Muriel R.

OASIS 38 / Année 2019

1-Nombre de personnes accueillies et accompagnées durant l'année 2019

STATUT D'ACCOMPAGNEMENT	NOMBRE DE PERSONNES
➤ Total CHRS Insertion*	66
➤ Total Service de suite	9
➤ Total Urgence	15
➤ Total IML	5
➤ Total des personnes accompagnées	95

* Nous sommes partenaires du dispositif AcSé, dont l'objet est de fournir à des personnes victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, des conditions d'accueil et de prise en charge sécurisantes (dans le sens de la sécurité et de la réassurance).



Parmi les 66 personnes suivies au sein du CHRS Insertion durant l'année 2019, 21 étaient des enfants.

- En 2019, 7 personnes adultes ont été accueillies au sein du CHRS.
- En 2019, 6 personnes adultes et 5 enfants, soit 11 personnes sont sorties du CHRS.

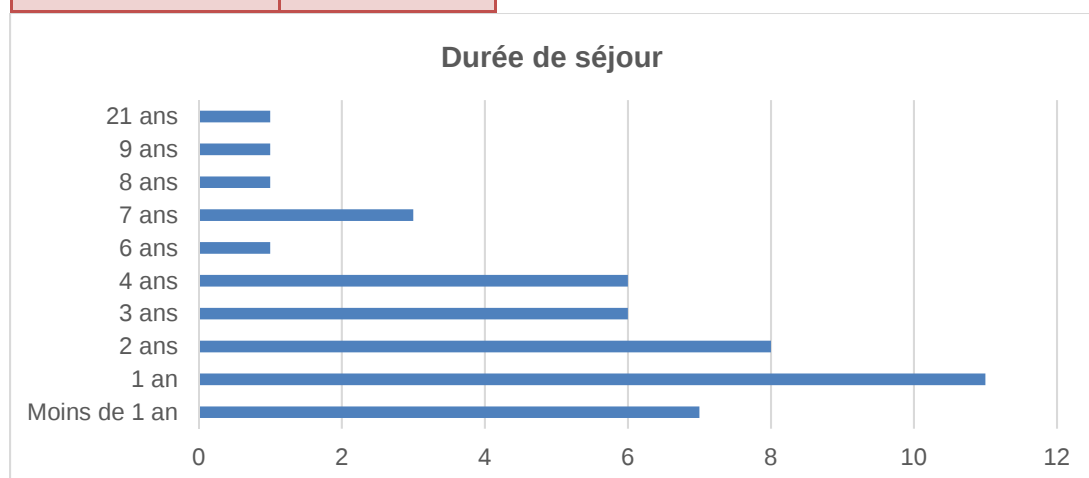
Les statistiques qui vont suivre sont basées :

- Sur les 45 adultes et les 21 enfants soit 66 personnes accueillies dans le cadre du CHRS durant l'année 2019 en CHRS,
- Sur les 11 personnes (6 adultes et 5 enfants) qui sont sorties du CHRS en 2019,
- Sur les 15 personnes (11 adultes et 4 enfants) qui ont été accueillies en Urgence en 2019
- Sur les 5 personnes (3 adultes et 2 enfants) qui ont été accueillies en IML.

2 - Les personnes accueillies dans le cadre du CHRS Oasis 38 en 2019

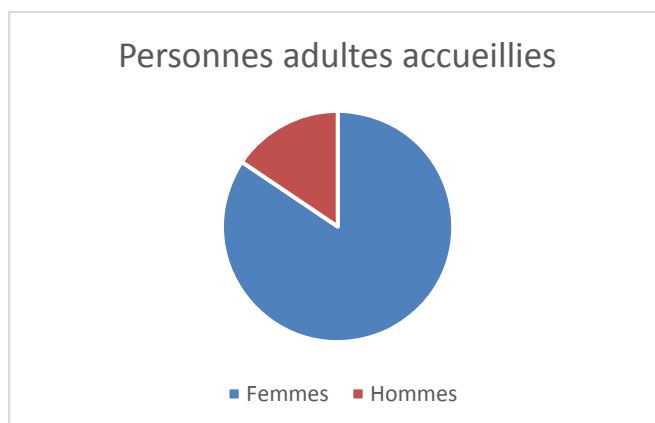
2-1 Durée de séjour des personnes adultes hébergées à Oasis 38 en 2019

<i>Moins de 1 an</i>	<i>7</i>
<i>1 an</i>	<i>11</i>
<i>2 ans</i>	<i>8</i>
<i>3 ans</i>	<i>6</i>
<i>4 ans</i>	<i>6</i>
<i>6 ans</i>	<i>1</i>
<i>7 ans</i>	<i>3</i>
<i>8 ans</i>	<i>1</i>
<i>9 ans</i>	<i>1</i>
<i>21 ans</i>	<i>1</i>



2-2 Répartition par sexe

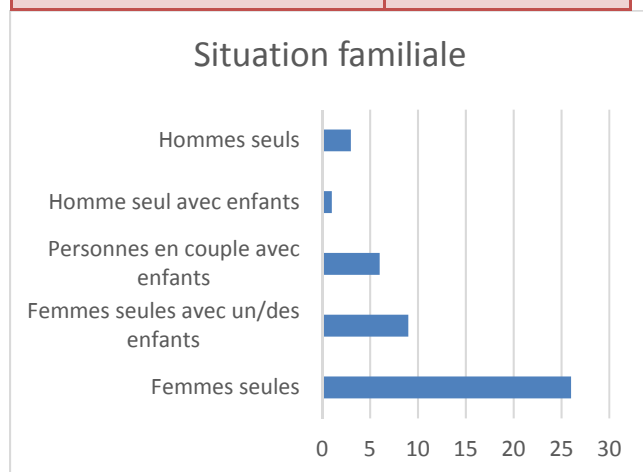
SEXE	NOMBRE DE PERSONNES
Femmes	38
Hommes	7
Total	45



3- La situation familiale des personnes hébergées au moment de l'accueil

3-1 Situation familiale

SITUATION FAMILIALE	NOMBRE DE PERSONNES
Femmes seules	26
Femmes seules avec enfant	9
Personnes en couple avec enfant	6 (3 couples)
Homme seul avec enfant	1
Hommes seuls	3
Total	45

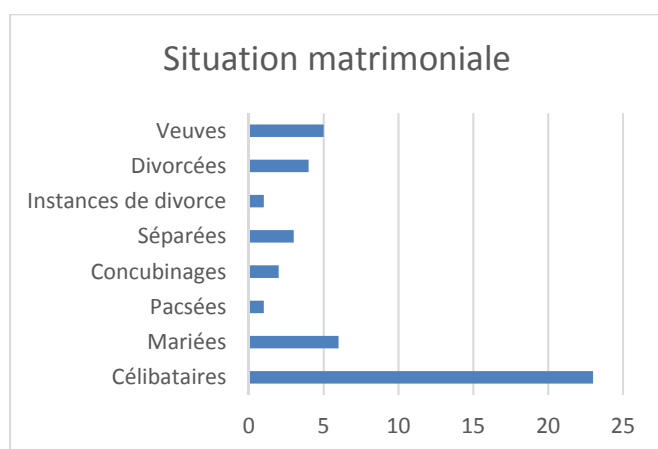


* Plusieurs personnes ayant des enfants sont accueillies seules au sein du CHRS car :

- > Les enfants sont restés au pays,
- > Les personnes n'ont pas la garde de leurs enfants,
- > Les enfants sont adultes et indépendants.

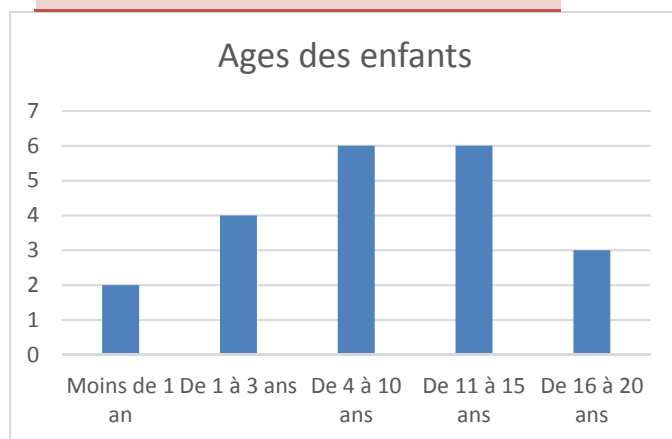
3-2 Situation matrimoniale

SITUATION MATRIMONIALE	PERSONNES
Célibataires	23
Mariées	6
Pacsées	1
Concubinages	2
Séparées	3
Instances de divorce	1
Divorcées	4
Veuves	5
Total	45



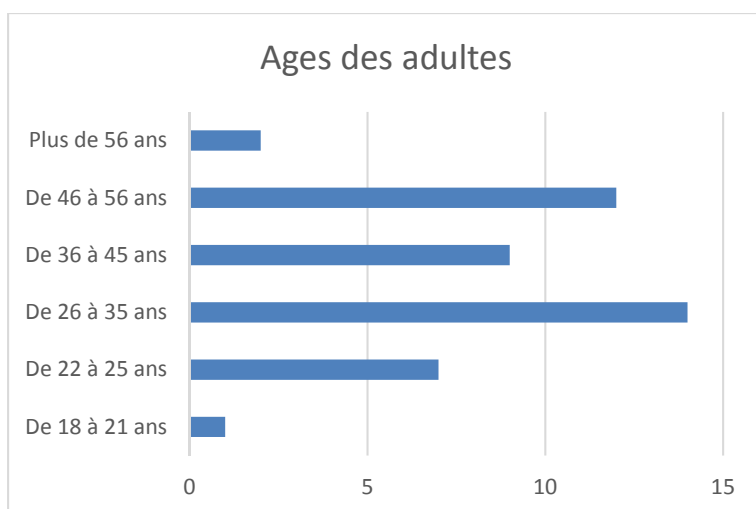
3-3 Répartition du nombre d'enfants accueillis à Oasis 38 par tranches d'âge

AGE	NOMBRE D'ENFANTS
Moins de 1 an	2
De 1 à 3 ans	4
De 4 à 10 ans	6
De 11 à 15 ans	6
De 16 à 20 ans	3
Total	21



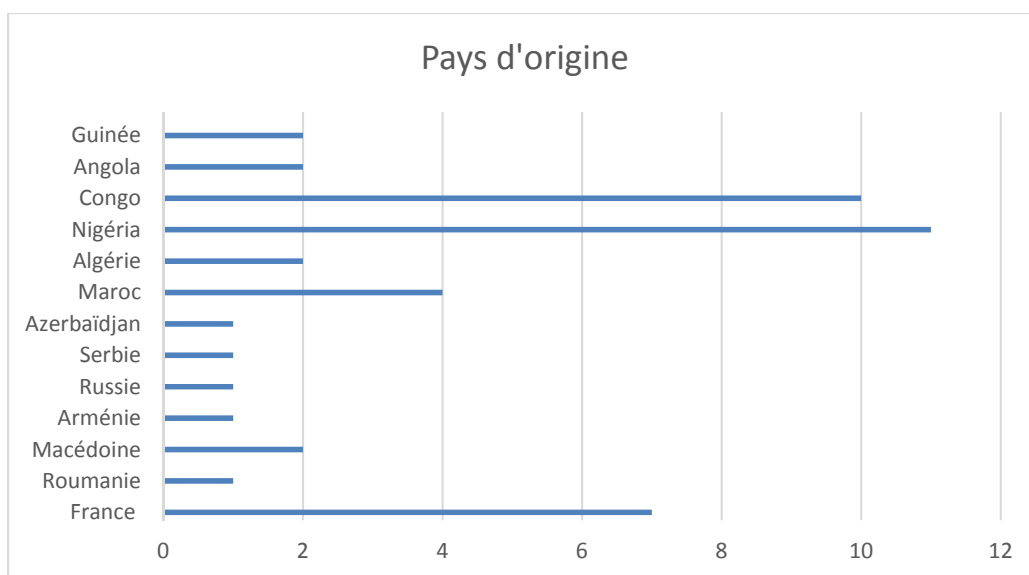
3-4 Répartition du nombre d'adultes accueillis à Oasis 38 par tranches d'âge

AGE	NOMBRE DE PERSONNES
De 18 à 21 ans	1
De 22 à 25 ans	7
De 26 à 35 ans	14
De 36 à 45 ans	9
De 46 à 56 ans	12
Plus de 56 ans	2
Total	45



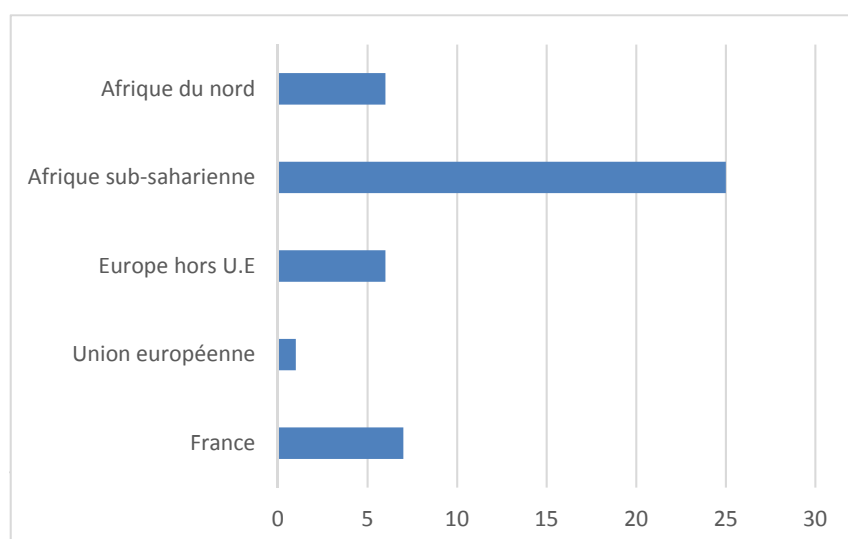
3-5 Les pays d'origine des personnes

France	7
Roumanie	1
Macédoine	2
Arménie	1
Russie	1
Serbie	1
Azerbaïdjan	1
Maroc	4
Algérie	2
Nigéria	11
Congo	10
Angola	2
Guinée	2
Total	45



13 nationalités sont représentées au sein du CHRS.

France	7
Union européenne	1
Europe hors U.E	6
Afrique sub-saharienne	25
Afrique du nord	6
TOTAL	45



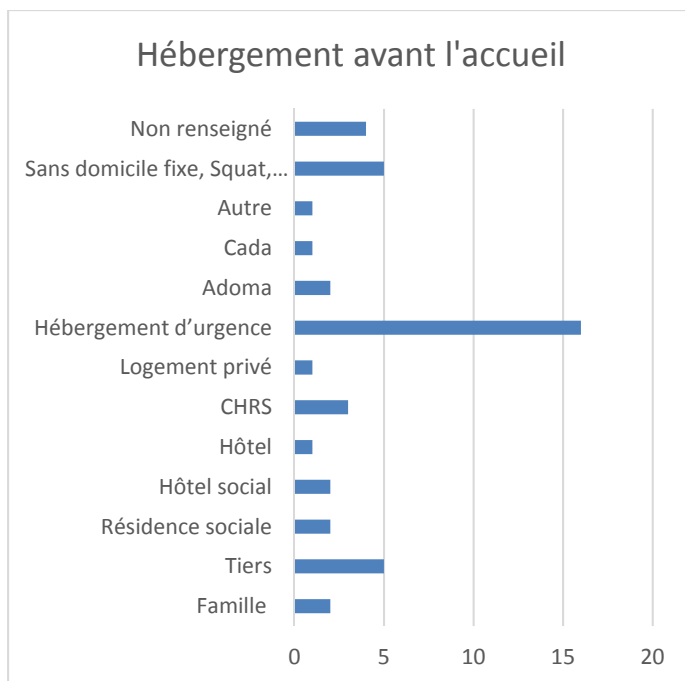
3-6 Situations administratives

Situations administratives	Nombre de personnes
➤ CNI	7
➤ CNI Citoyen européen	2
➤ Titre de séjour	18
➤ Protection subsidiaire	1
➤ Demande de titre de séjour en cours	3
➤ Carte de résident	4
➤ Récépissé	4
➤ Réfugié	2
➤ Sans papier	4
Total	45

4 - La situation au niveau du logement

4-1 Lieux d'hébergement des personnes au cours des mois qui ont précédé leur arrivée

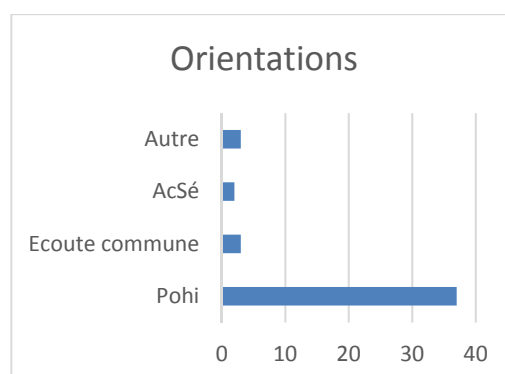
HEBERGEMENT	NOMBRE DE PERSONNES
Famille	2
Tiers	5
Résidence sociale	2
Hôtel social	2
Hôtel	1
CHRS	3
Logement privé	1
Hébergement d'urgence	16
Adoma	2
Cada	1
Autre	1
Sans domicile fixe, Squat, Rue, camp	5
Non renseigné	4
Total	45



5- L'arrivée des personnes hébergées à Oasis 38

5-1 Les dispositifs ayant orienté les personnes adultes vers Oasis 38

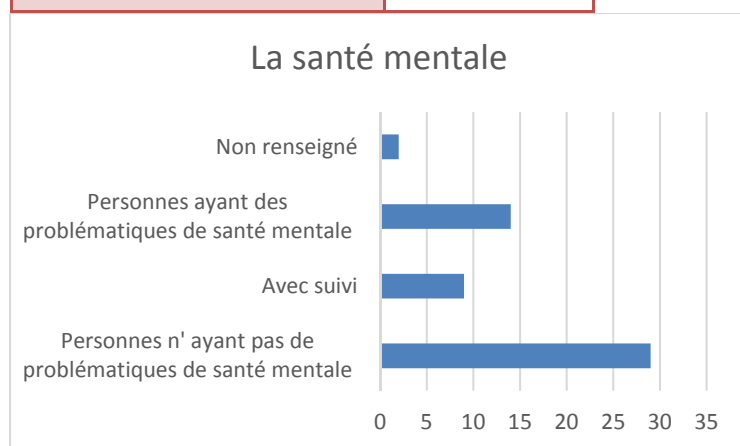
DISPOSITIF	NOMBRE DE PERSONNES
Pohi	37
Ecoute commune	3
AcSé	2
Autre	3
Total	45



- **6- La situation au niveau de la santé mentale au moment de l'accueil**

6-1 La santé mentale

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes ayant des problématiques de santé mentale	14
- Avec un suivi	9
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé mentale	29
Non renseigné	2
Total	45



7- La situation des personnes hébergées au niveau de la dépendance à un produit au moment de l'accueil

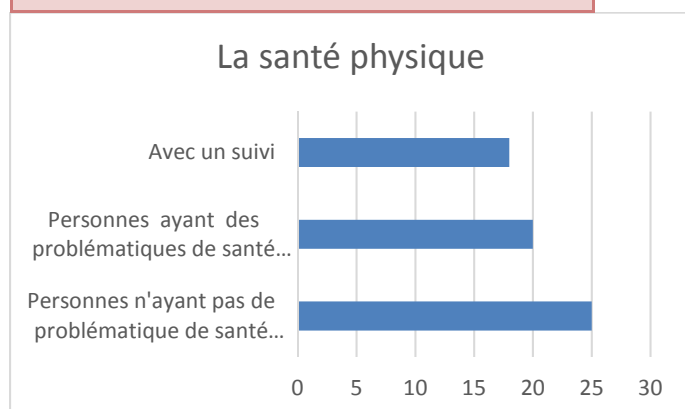
7-1 La dépendance à un produit

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes non concernées par la dépendance à un produit	38
Personnes concernées par la dépendance à un produit	4
Non renseigné	3
Total	45

8- La situation au niveau de la santé physique au moment de l'accueil

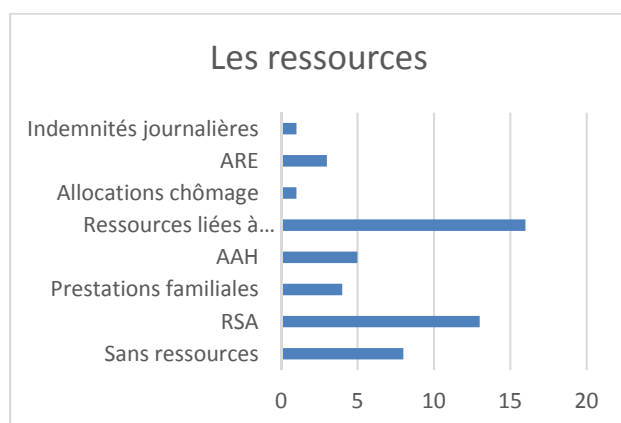
8-1 La santé physique

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes ayant des problématiques de santé physique	20
- Avec un suivi	18
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé physique	25
Total	45



9- La situation au niveau des ressources

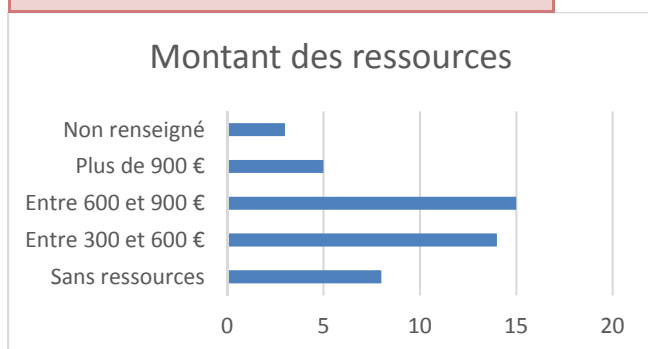
9-1 Les types de ressources



TYPES DE RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Sans ressources	8
RSA	13
Prestations familiales	4
AAH	5
Ressources liées à l'emploi/Stage	16
Allocations chômage	1
ARE	3
Indemnités journalières	1

9-2 Montant des ressources mensuelles

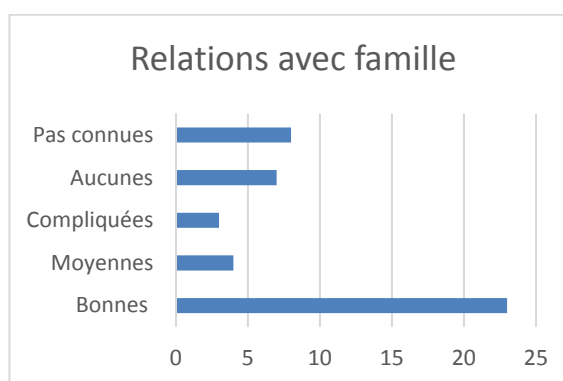
MONTANT DES RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Sans ressources	8
Entre 300 et 600 €	14
Entre 600 et 900 €	15
Plus de 900 €	5
Non renseigné	3
Total	45



10- La situation au niveau des relations avec leur famille au moment de l'accueil

10-1 L'état des relations avec leur famille

RELATIONS AVEC LA FAMILLE	NOMBRE DE PERSONNES
Bonnes	23
Moyennes	4
Complicquées	3
Aucunes	7
Pas connues	8
Total	45

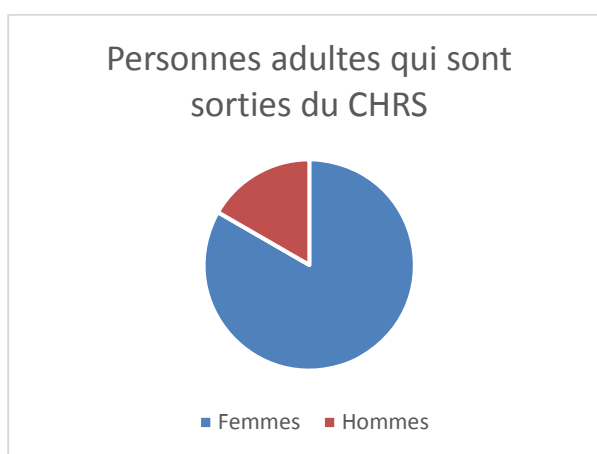


STATISTIQUES CONCERNANT LES PERSONNES SORTIES DU CHRS EN 2019

Durant l'année 2019, 11 personnes sont sorties du CHRS : 6 adultes et 5 enfants.

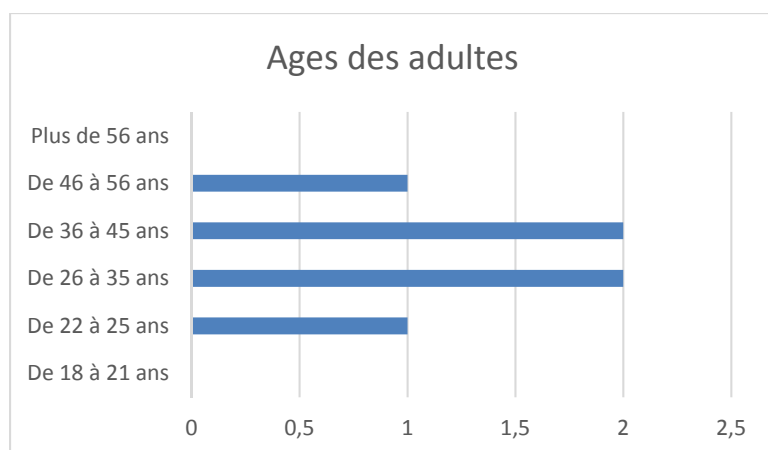
11- Les personnes adultes qui sont sorties du CHRS

SEXE	NOMBRE d'ADULTES
Femmes	5
Hommes	1
Total	6



11-1 Répartition par tranches d'âge

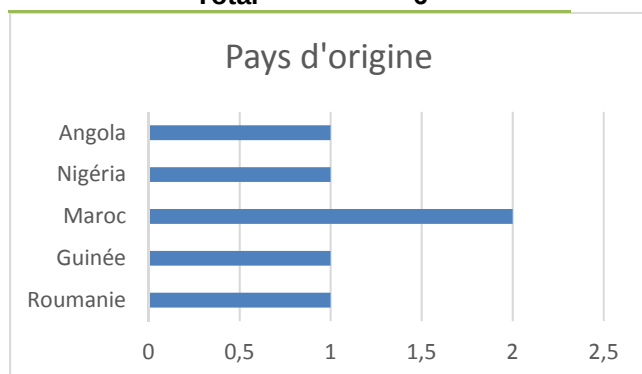
AGE	NOMBRE DE PERSONNES
De 18 à 21 ans	0
De 22 à 25 ans	1
De 26 à 35 ans	2
De 36 à 45 ans	2
De 46 à 56 ans	1
Plus de 56 ans	0
Total	6



11-2 Les pays d'origine des personnes

Roumanie	1
Guinée	1
Maroc	2
Nigéria	1
Angola	1

Total	6
--------------	----------

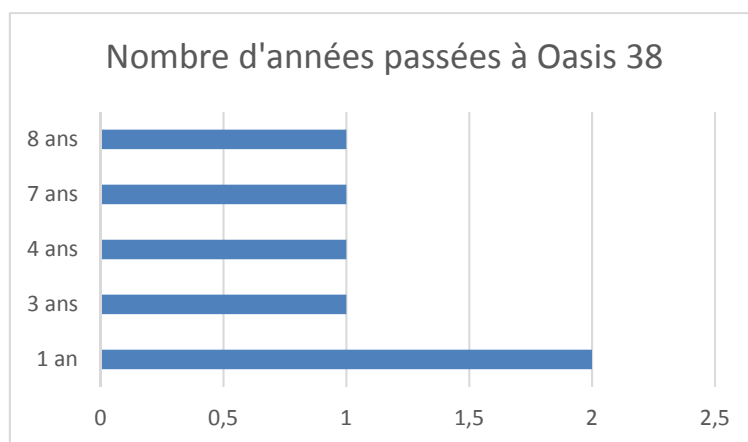


11-3 Situation administrative

Situation administrative	Nombre de personnes
➤ CNI Citoyen européen	1
➤ Titre de séjour	3
➤ Renouvellement de titre de séjour en cours	1
➤ Protection subsidiaire	1
TOTAL	6

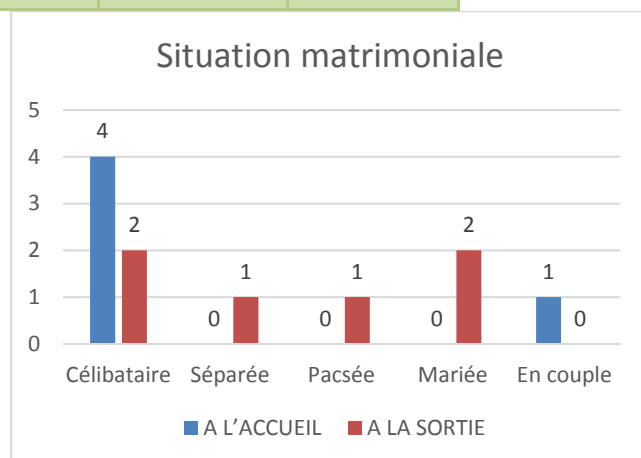
11.4 Le nombre d'années passées à Oasis 38 par les personnes sorties en 2019

NOMBRE D'ANNEES	NOMBRE DE PERSONNES
1 an	2
3 ans	1
4 ans	1
7 ans	1
8 ans	1
TOTAL	6



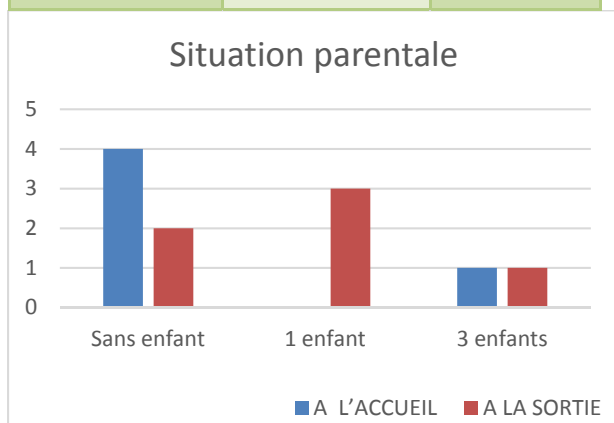
11-5 La situation matrimoniale

SITUATION MATRIMONIALE	A L'ACCUEIL	A LA SORTIE
Célibataire	4	2
Séparée	0	1
Pacsée	0	1
Mariée	0	2
En couple	1	0
Total	5	6



11-6 La situation parentale des personnes accueillies

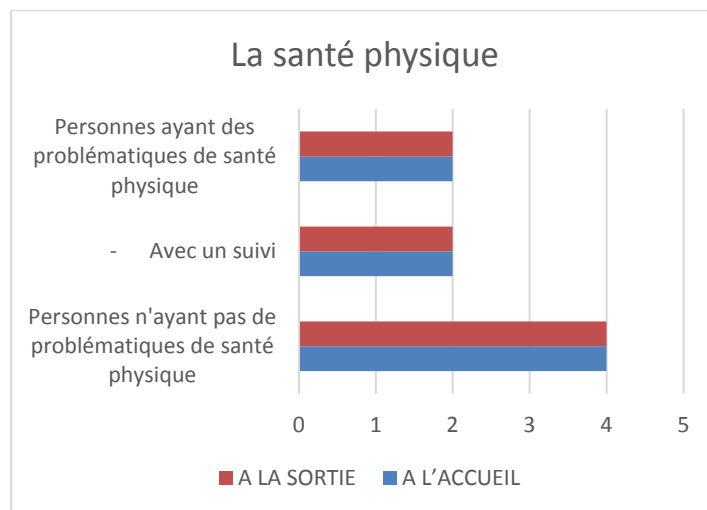
SITUATION PARENTALE	A L'ACCUEIL	A LA SORTIE
Sans enfant	4	2
1 enfant	0	3
2 enfants	0	0
3 enfants	1	1
Total	5	6



12- La situation des personnes au niveau de la santé physique et mentale

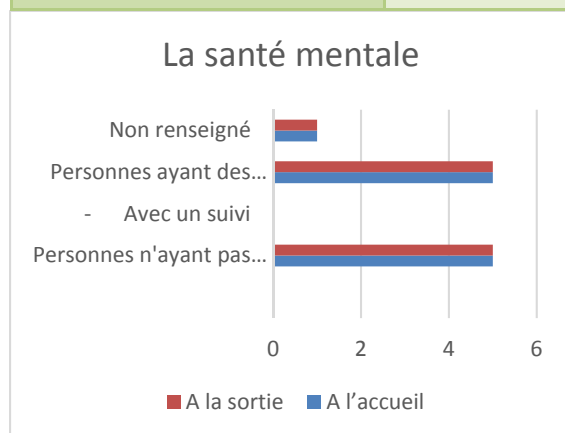
12-1 La santé physique

SITUATION	A L'ACCUEIL	A LA SORTIE
Personnes ayant des problématiques de santé physique	2	2
- Avec un suivi	2	2
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé physique	4	4
Non renseigné	0	0
Total	6	6



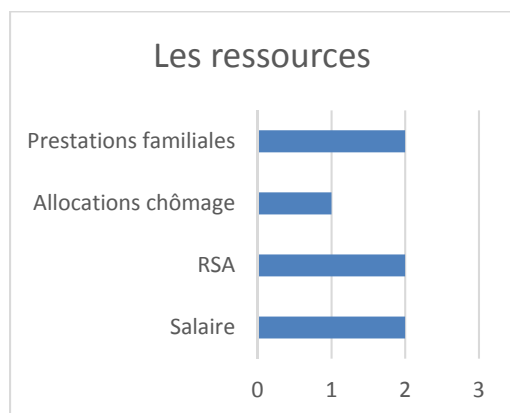
12-2 La santé mentale

SITUATION	A l'accueil	A la sortie
Personnes ayant des problématiques de santé mentale	0	0
- Avec un suivi		
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé mentale	5	5
Non renseigné	1	1
Total	6	6



13- La situation au niveau des ressources

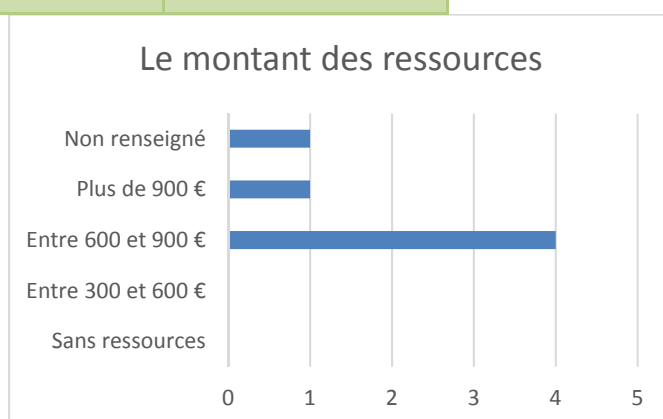
13-1 Les types de ressources



TYPES DE RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Salaire	2
RSA	2
Allocations chômage	1
Prestations familiales	2

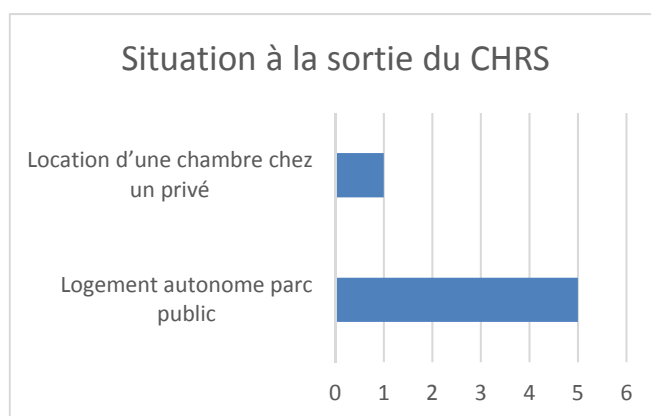
13-2 Montant des ressources mensuelles

MONTANT DES RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Sans ressources	0
Entre 300 et 600 €	0
Entre 600 et 900 €	4
Plus de 900 €	1
Non renseigné	1
Total	6



13.3 Situation à la sortie du CHRS

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Logement autonome parc public	5
Location d'une chambre chez un privé	1
Total	6



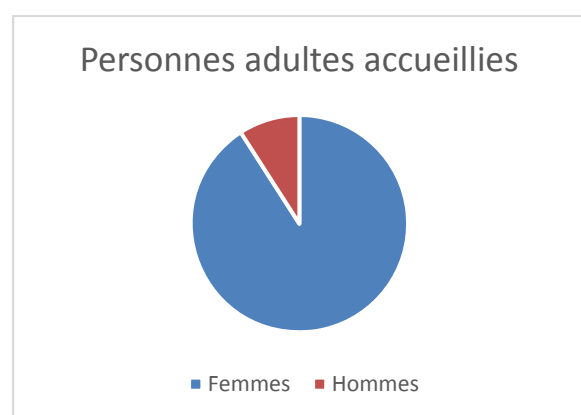
STATISTIQUES CONCERNANT LES PERSONNES ACCUEILLIES

EN URGENCE

Durant l'année 2019, 15 personnes ont été accueillies par le dispositif de l'urgence au sein du CHRS :
11 adultes et 4 enfants.

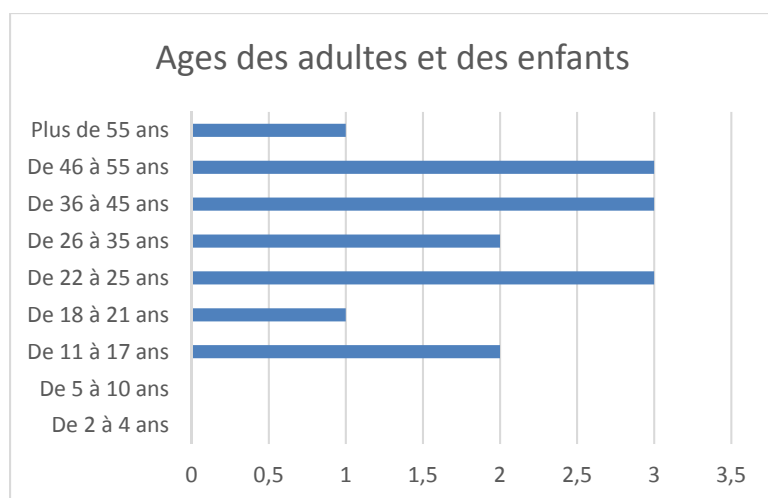
14- Les adultes accueillis

SEXE	NOMBRE DE PERSONNES
Femmes	10
Hommes	1
Total	11



14-1 Répartition par tranches d'âge / Adultes et enfants

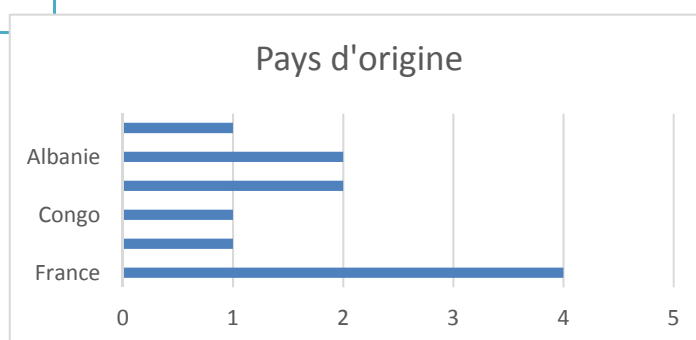
AGE	NOMBRE DE PERSONNES
De 2 à 4 ans	0
De 5 à 10 ans	0
De 11 à 17 ans	2
De 18 à 21 ans	1
De 22 à 25 ans	3
De 26 à 35 ans	2
De 36 à 45 ans	3
De 46 à 55 ans	3
Plus de 55 ans	1
Total	15



14-2 Pays d'origine / Adultes

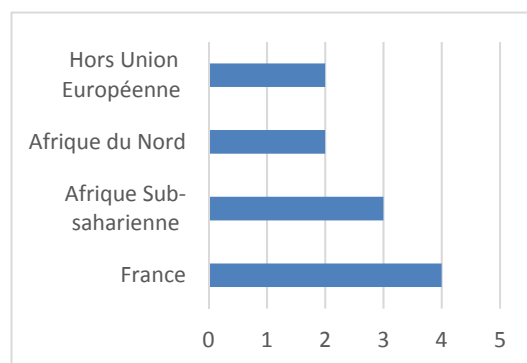
ORIGINE	NOMBRE DE PERSONNES
France	4
Guinée	1
Congo	1
Algérie	2
Albanie	2
Nigéria	1
Total	11

ORIGINE	NOMBRE DE PERSONNES
France	4
Afrique Sub-saharienne	3
Afrique du Nord	2
Hors Union Européenne	2
Total	11



14-3 Situation administrative

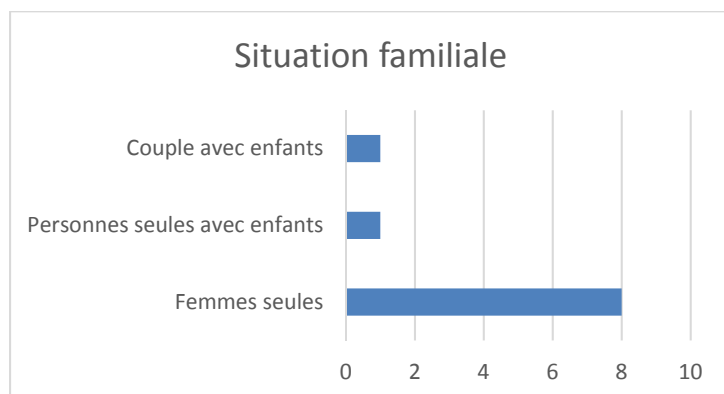
SITUATION ADMINISTRATIVE	NOMBRE DE PERSONNES
CNI	4
Titre de séjour	2
Carte de résident 1 an	1
Statut réfugié	1
Récépissé	2
Carte de résident 10 ans	1



15- La situation familiale des personnes hébergées au moment de l'accueil

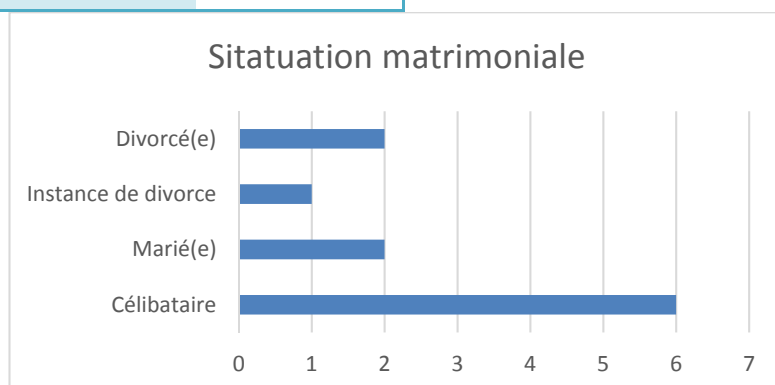
15-1 Situation familiale

SITUATION FAMILIALE	NOMBRE DE PERSONNES
Femmes seules	8
Personnes seules avec enfant	1
- Nombre d'enfants	4
Couple avec enfants	2 (1 couple)
Total	15



15-2 Situation matrimoniale

SITUATION MATRIMONIALE	NOMBRE DE PERSONNES
Célibataire	6
Marié(e)	2
Instance de divorce	1
Divorcé(e)	2
Total	11

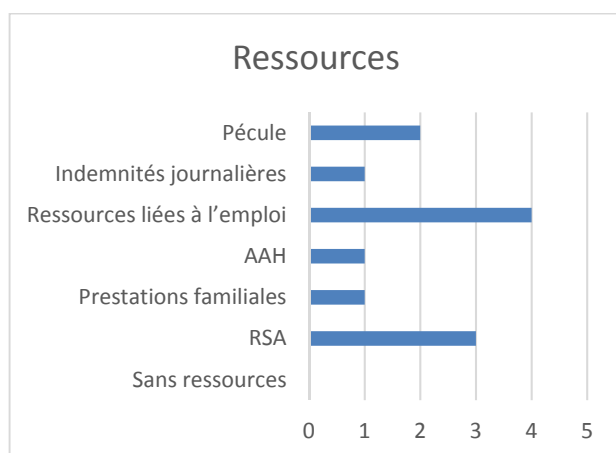


15-3 Situation parentale: au sein d'OASIS 38

SITUATION PARENTALE	NOMBRE DE PERSONNES
1 enfant	1
2 enfants	0
3 enfants	2
4 enfants	0
Sans enfant	8
Total	11

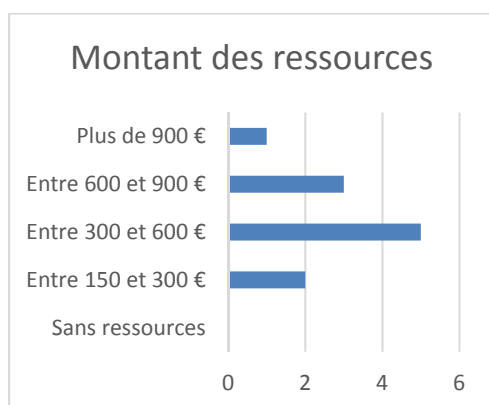
16- La situation au niveau des ressources au moment de l'accueil

16-1 Les types de ressources



TYPES DE RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Sans ressources	0
RSA	3
Prestations familiales	1
AAH	1
Ressources liées à l'emploi	4
Indemnités journalières	1
Pécule	2
Total	11

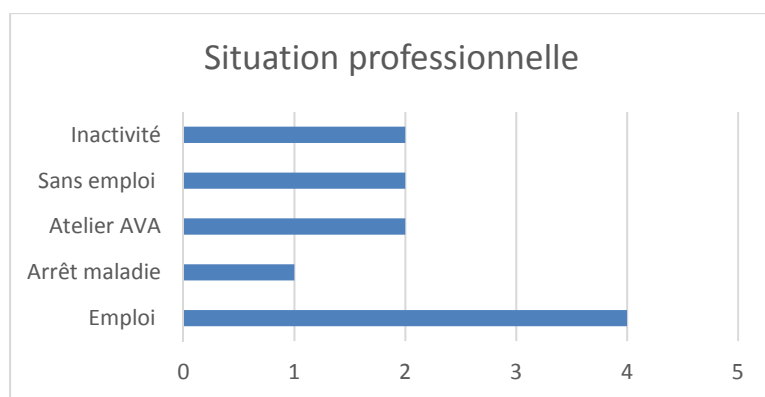
16-2 Montant des ressources mensuelles



MONTANT DES RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Sans ressources	0
Entre 150 et 300 €	2
Entre 300 et 600 €	5
Entre 600 et 900 €	3
Plus de 900 €	1
Total	11

16-3 Situation professionnelle

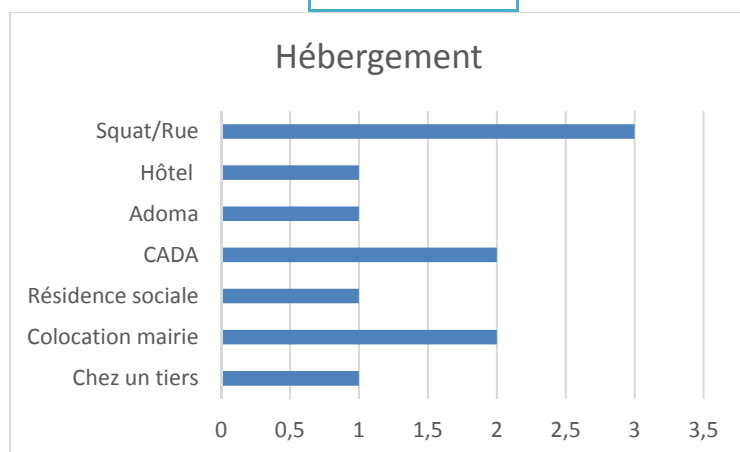
SITUATION PROFESSIONNELLE	NOMBRE DE PERSONNES
Emploi	4
Arrêt maladie	1
Atelier AVA	2
Sans emploi	2
Inactivité	2
Total	11



17 - La situation au niveau du logement

17-1 Les lieux d'hébergement des personnes au cours des mois précédents leur arrivée

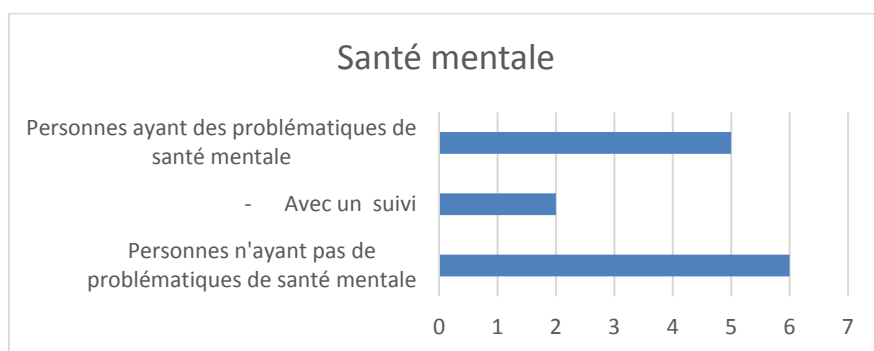
HEBERGEMENT	NOMBRE DE PERSONNES
Chez un tiers	1
Colocation mairie	2
Résidence sociale	1
CADA	2
Adoma	1
Hôtel	1
Squat/Rue	3
Total	11



18- La situation au niveau de la santé mentale et physique au moment de l'accueil

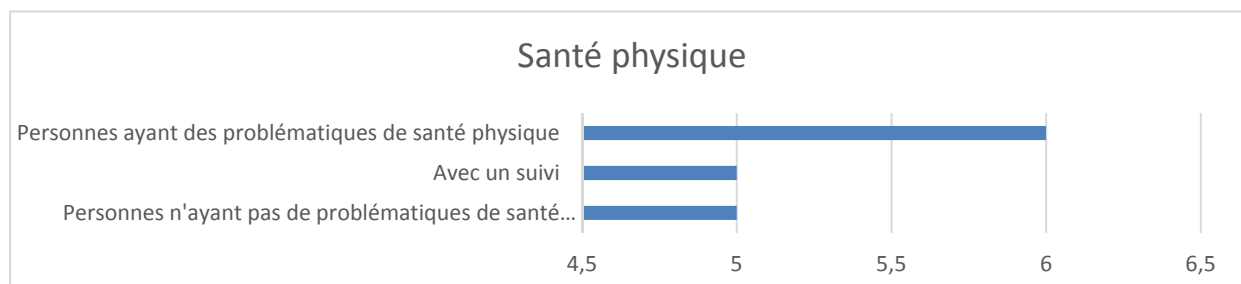
18-1 La santé mentale

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes ayant des problématiques de santé mentale	5
- Avec un suivi	2
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé mentale	6
Total	11



18-2 La santé physique

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes ayant des problématiques de santé physique	6
- Avec un suivi	5
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé physique	5
Total	11



STATISTIQUES CONCERNANT LES PERSONNES ACCUEILLIES EN IML

*Durant l'année 2019, 5 personnes sont entrées par le biais du dispositif de l'IML :
3 adultes et 2 enfants.*

14 Les adultes accueillis

SEXE	NOMBRE DE PERSONNES
Femmes	2
Hommes	1
Total	3

14-1 Répartition par âge / Adultes et enfants

AGE	NOMBRE DE PERSONNES
De 2 à 4 ans	1
De 5 à 10 ans	1
De 11 à 17 ans	0
De 18 à 21 ans	0
De 22 à 25 ans	2
De 26 à 35 ans	0
De 36 à 45 ans	0
De 46 à 55 ans	0
Plus de 55 ans	1
Total	3

14-2 Pays d'origine / Adultes

ORIGINE	NOMBRE DE PERSONNES
Guinée	1
Roumanie	2
Total	3

14-3 Origine géographique

ORIGINE	NOMBRE DE PERSONNES
Afrique Sub-saharienne	1
Union Européenne	2
Total	3

14-4 Situation administrative

SITUATION ADMINISTRATIVE	NOMBRE DE PERSONNES
Titre de séjour	1
CNI Citoyen européen	2
Total	3

15- La situation familiale des personnes hébergées au moment de l'accueil

• 15-1 Situation familiale

SITUATION FAMILIALE	NOMBRE DE PERSONNES
Femmes seules	1
Couple avec enfants	1 (2 personnes)
Total	3

15-2 Situation maritale

SITUATION MARITALE	NOMBRE DE PERSONNES
Concubinage	2
Veuve	1
Total	3

15-3 Situation parentale: au sein d'OASIS 38

SITUATION PARENTALE	NOMBRE DE PERSONNES
1 enfant	0
2 enfants	2
3 enfants	0
Sans enfant	1
Total	3

16- La situation au niveau des ressources au moment de l'accueil

16-1 Les types de ressources

TYPES DE RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Prestations familiales	2
AAH	1
Ressources liées à l'emploi/au stage	1

16-2 Montant des ressources mensuelles

MONTANT DES RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Plus de 900 €	1
1500 €	2 (1 couple)
Total	3

16-3 Situation professionnelle à l'accueil

SITUATION PROFESSIONNELLE	NOMBRE DE PERSONNES
Emploi	1
Retraite	1
Sans emploi	1
Total	3

17 - La situation au niveau du logement

17-1 Les lieux d'hébergement des personnes au cours des mois précédents leur arrivée

HEBERGEMENT	NOMBRE DE PERSONNES
Chez un tiers	1
Campement illicite	2
Total	3

18- L'arrivée des personnes hébergées à Oasis 38

18-1 Les circonstances qui ont amenées les personnes à solliciter le dispositif IML

CIRCONSTANCES	NOMBRE DE PERSONNES
Besoin de logement autonome	1
Destruction du campement	2
Total	3

19- La situation au niveau de la santé mentale et physique au moment de l'accueil

19-1 La santé mentale

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes ayant des problématiques de santé mentale	0
- Avec un suivi	
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé mentale	3
Total	

19-2 La santé physique

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes ayant des problématiques de santé physique	1
- Avec un suivi	1
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé physique	2
Total	3

